

82
cetelem

Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 1983

Sommaire

Rapport du Conseil d'administration	p. 4
Rapports des Commissaires aux comptes	p.18
Résolutions	p.20
Comptes du Cetelem	p.21
Comptes des filiales	p.32
Comptes consolidés	p.37

cetelem

Société Anonyme au capital de 314 911 100 francs*
R.C. Paris B 542 097 902
Siège Social : 5, avenue Kléber, 75016 Paris
Direction Générale : 89, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél.: 738-85-85

* Après l'attribution gratuite de 1983

une banque : cetelem un établissement financier : cofica et leurs filiales

**au service de leurs
apporteurs
d'affaires et de
leurs clients
particuliers**

1 992 personnes
dont 75 % réparties en

207 agences
situées dans

**86 villes de
france**

**994 000
financements
nouveaux**

accordés aux ménages dans
l'année pour un montant de

**13 milliards de
francs**

Des financements disponibles chez

**12 000
commerçants**

agréés par Cetelem, appartenant à
tous les secteurs de l'équipement
du particulier.

**8 000
concessionnaires
et agents**

agréés par Cofica pour
— l'automobile,
— le bateau,
— la caravane,
qui leur transmettent
régulièrement des demandes de
crédit et de location-vente

**2,1 millions de
dossiers en
gestion**

dont 588 000
cartes de crédit renouvelable.

le groupe du cetelem en



assemblée générale ordinaire du 21 avril 1983

exercice 1982

direction générale

Président-Directeur Général
Gérard de Chaunac-Lanzac

Directeur Général
Pierre Boucher

Conseiller du Président
Jacques Pons

comité exécutif

Directeur, Secrétaire Général
Jean Delage

Directeur
Pascal Berland

Directeurs adjoints
Michel Riboust
Paul Defourny
François Julien-Labruyere
Bernard Muller

Président d'Honneur-Fondateur
Jacques de Fouchier

conseil d'administration

Président d'Honneur
Jean Chicoye

Président
Gérard de Chaunac-Lanzac

Administrateurs
Compagnie Bancaire
représentée par
André Levy-Lang

Henry de Blanchard
Daniel Bucheli
Henri Duhamel
Loïc de Fouchier
Paul Jocteur-Monrozier
Boris Méra
Charly Pontier
Maurice de Rambuteau
Paul-Roger Sallebert

censeurs

Louis de Chastellux
Christian de Longevialle
Jean-Claude Poussif
Michel Rubinstein
Claude Toussaint

commissaires aux comptes

titulaires
Cabinet Robert Mazars
Castel, Jacquet et Associés

commissaire du gouvernement

Aimé Teyssier d'Orfeuil

répartition du capital

Compagnie Bancaire et autres sociétés du Groupe	78,89 %
Banques actionnaires	0,37 %
Fédération des Industries Electriques et Electroniques (F.I.E.E.)	1,42 %
Public	19,32 %
	<hr/>
	100,00 %

cetelem

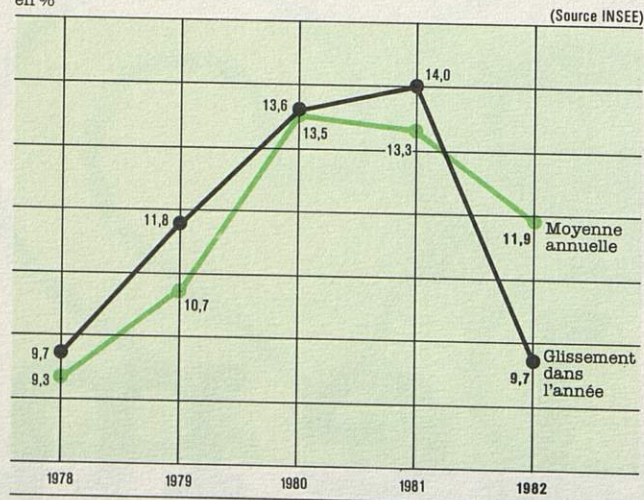
rapport du conseil d'administration

les marchés

La consommation des ménages en produits industriels a enregistré en France une progression en volume de près de 5 % en 1982, supérieure à celle observée chez nos partenaires européens ; cette augmentation, comparable à celle de l'année 1979, avait pris naissance au cours du dernier trimestre de 1981 et s'est prolongée pendant presque toute l'année 1982 avec toutefois un infléchissement lors des trois derniers mois.

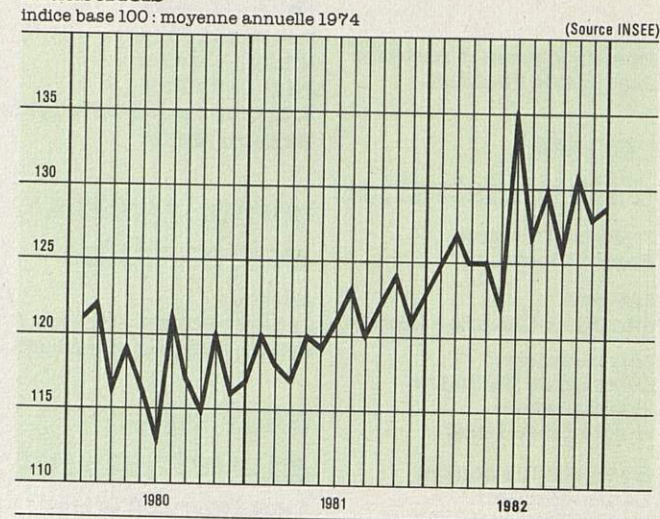
Cette reprise de la consommation des ménages a favorisé les interventions du Cetelem et de ses filiales, qui en ont bénéficié dans leur majorité.

Indice des prix

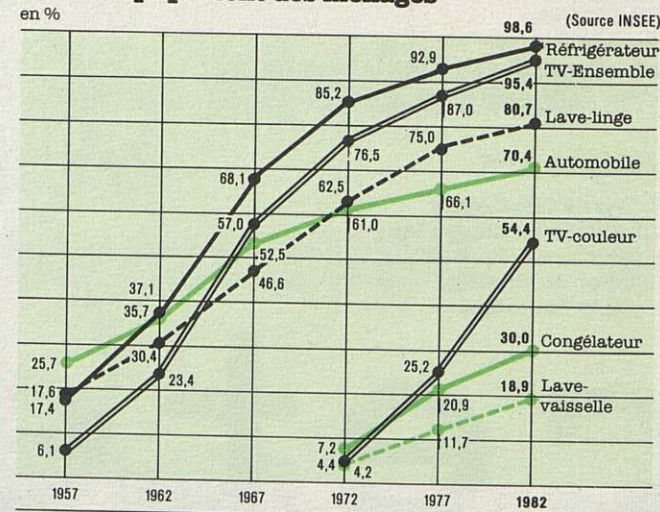


L'appréciation portée par les particuliers sur la sortie du blocage des prix en novembre a, malgré le blocage parallèle des salaires, accentué le mouvement en provoquant des achats d'anticipation.

Consommation des ménages en produits industriels



Taux d'équipement des ménages



Le marché de la télévision a connu un essor particulièrement important, certainement amplifié par l'événement qu'a constitué la Coupe du Monde de football.

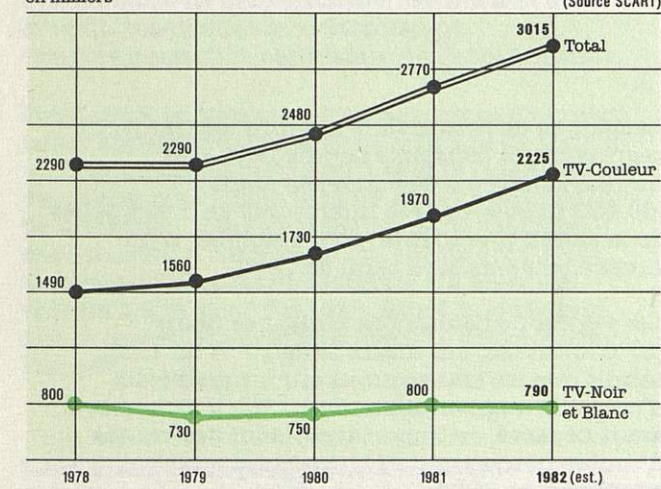
Le nombre d'unités vendues a progressé de 13 % en 1982 pour les postes en couleur (2 225 000 unités) mais a diminué de 1 % pour les postes en noir et blanc (790 000 unités).

Les premiers ont représenté 74 % du total des postes installés dans l'année (3 015 000 unités), en sensible augmentation pour la seconde année consécutive (+ 9 % contre + 12 % en 1981).

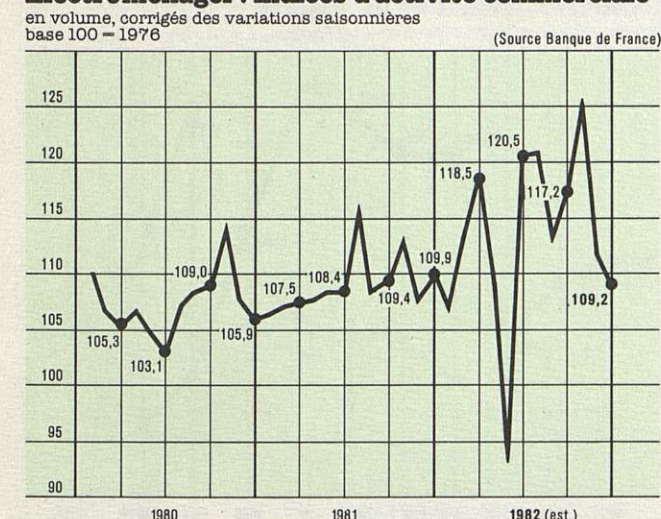
Les ventes de magnétoscopes (634 000 unités contre 260 000 en 1981) ont confirmé l'intérêt croissant de la clientèle pour ce type d'appareils, dont le parc a quasiment doublé en 1982.

Les mesures, prises en octobre, pour limiter les importations de ces matériels ont diminué l'offre alors que la demande restait très soutenue ; ce déséquilibre risque de se prolonger et de s'accroître en 1983.

Achats de téléviseurs



Électroménager : indices d'activité commerciale

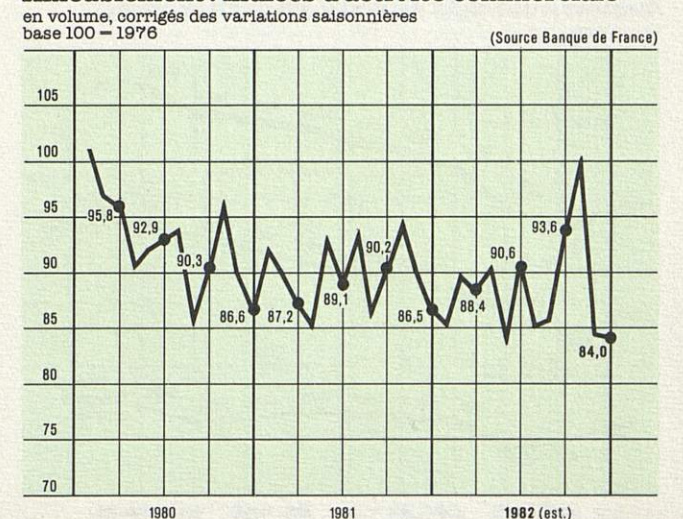


L'expansion du secteur de la haute fidélité est restée assez vive (+ 5 % contre + 12 % en 1981).

Dans le domaine de l'équipement ménager, l'activité, mesurée en nombre de ventes, a enregistré une progression de 4 %, faisant suite à celle, très faible, de l'année précédente (+ 1 %). La demande a été particulièrement soutenue pour les réfrigérateurs et les congélateurs dont les ventes ont augmenté de 13 %, celles des autres biens s'inscrivant toutes en hausse, quoique de façon moins marquée, par rapport à 1981 (+ 3 % pour les machines à laver le linge, les lave-vaisselle, + 2 % pour les cuisinières).

Pour la troisième année consécutive, le marché de l'ameublement a subi une baisse d'activité (- 1 % en 1982 après - 3 % en 1981 et - 3 % en 1980). La diminution régulière, depuis plusieurs années, du nombre de logements neufs disponibles constitue probablement une des causes de cette évolution. Comme en 1981, la demande s'est plutôt portée vers les meubles de bas de gamme.

Ameublement : indices d'activité commerciale



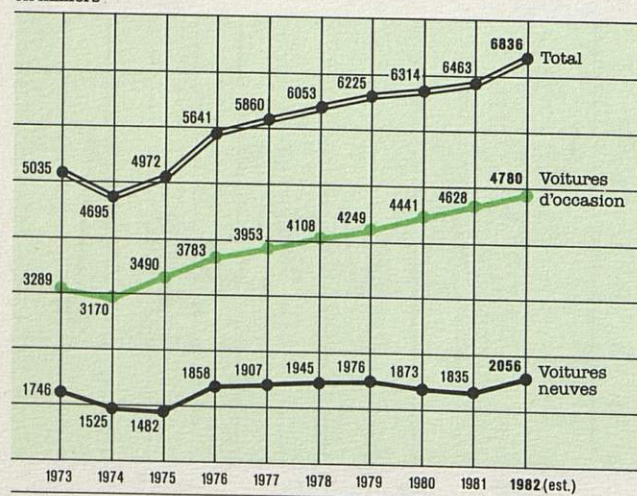
rapport du conseil d'administration

L'année automobile 1982 s'est avérée exceptionnelle. Le précédent record de 1979 (1 976 000 immatriculations de voitures neuves) a été dépassé avec 2 056 000 voitures neuves immatriculées, soit 12 % de plus qu'en 1981. La France est ainsi le seul pays du monde à pouvoir faire état d'une croissance de cette ampleur.

Toutefois ce phénomène a davantage profité aux constructeurs étrangers, dont le taux de pénétration s'est établi à 31 % contre 28 % en 1981 et 23 % en 1980 : les immatriculations de voitures françaises n'ont ainsi augmenté que de 8 % contre 22 % pour les voitures étrangères. Des achats d'anticipation ont favorisé l'expansion de l'activité sur ce marché, dont tous les spécialistes s'accordent à prévoir qu'il devrait peu évoluer en 1983.

Le nombre des transactions sur les véhicules d'occasion s'est élevé à 4 780 000, en hausse de 3 %.

Immatriculations de voitures particulières

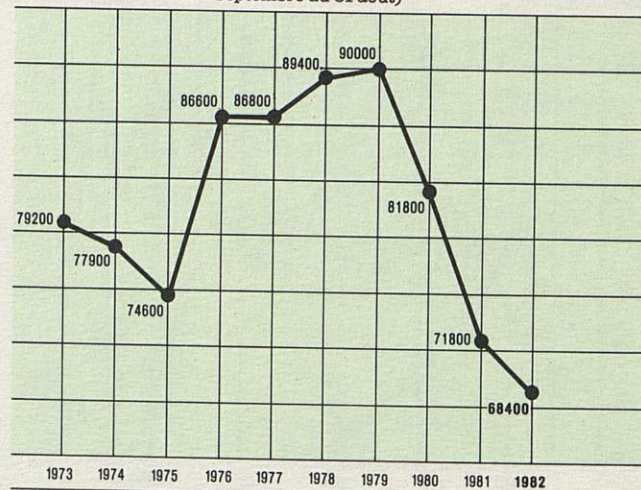


Le marché de la caravane a connu une nouvelle régression, la troisième depuis 1979 : les immatriculations de matériels neufs (68 400 unités) ont été inférieures de 5 % à celles de la saison précédente, pour retomber à un niveau comparable à celui de 1972.

Les ventes de bateaux de plaisance neufs (27 500 unités) ont diminué de 10 % en 1982, tandis que les transactions sur les matériels d'occasion augmentaient de 10 % ; leur nombre avait dépassé, en importance, celui des ventes d'unités neuves en 1981, tendance qui s'est confirmée en 1982.

Immatriculations de caravanes

(année s'écoulant du 1^{er} septembre au 31 août)



la réglementation

L'encadrement du crédit en 1982 n'a pas perdu de sa rigueur : la norme de progression des encours des établissements de catégorie B, entre le début et la fin de l'année, est restée à 7 %, soit le même chiffre que pour 1980 et 1981, inférieur de 3 % à celui de la dérive des prix.

Les banques et établissements financiers ont cependant continué de disposer de la faculté de faire croître le montant de leurs concours à un rythme supérieur à cette norme, dans la mesure où, en contrepartie, ils émettaient des emprunts sur le marché obligataire et renforçaient leurs fonds propres. Cette faculté permet en effet, sans création monétaire supplémentaire, de maintenir en volume l'activité des établissements concernés et donc celle des secteurs de l'économie sur lesquels ils interviennent.

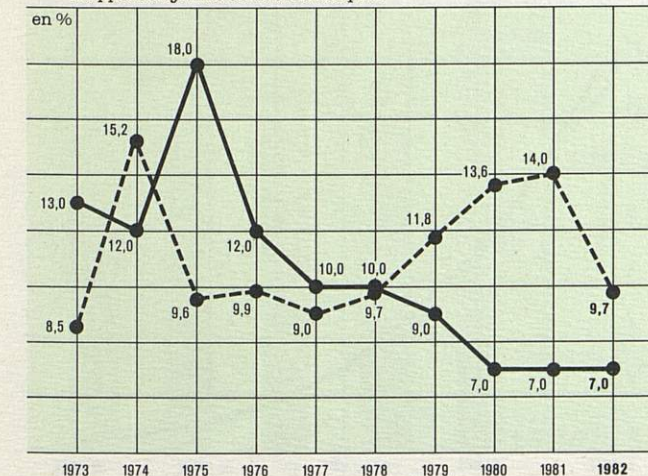
Cetelem et Cofica ont ainsi bénéficié en 1982, comme les années précédentes, de facultés de ce type créées soit directement, soit par les émissions obligataires de la Compagnie Bancaire.

Votre société et ses filiales en ont fait usage, ainsi que du stock de disponibilités reportables dont elles disposaient et qui atténuaient temporairement la contrainte de l'encadrement.

Pour 1983, le dispositif d'encadrement du crédit laisse apparaître une volonté affirmée de freiner la consommation pour privilégier le financement des entreprises, dans le cadre d'un objectif général de limitation très significative de la progression des concours à l'économie ; la norme applicable aux établissements de catégorie B a ainsi été réduite à 5 % pour fin 1983, soit 3 % de moins que la dérive des prix fixée comme objectif pour l'année.

Taux annuels de progression autorisée des concours assujettis des établissements de catégorie B (Normes d'encadrement)

(en fin d'année par rapport à la fin de l'année précédente)
 — Taux de progression autorisée
 - - - Rappel du rythme de hausse des prix



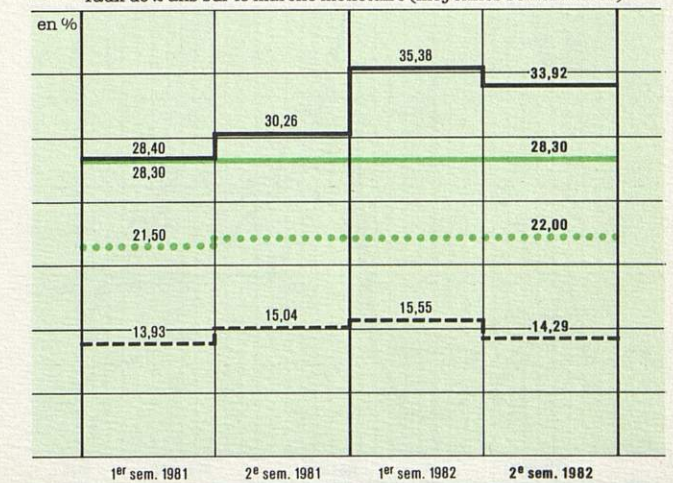
La consommation des ménages sera, certes, ralentie par un contingentement aussi strict des facultés de crédit, mais celui-ci pourrait entraîner également des effets pervers en provoquant une réduction brutale de l'activité pour les nombreuses entreprises de la distribution, le plus souvent petites et moyennes, et sans moyens propres leur permettant d'y faire face. De même, les constructeurs de matériels se trouveraient fâcheusement affectés par de telles orientations, à un moment où certains d'entre eux — les constructeurs automobiles principalement — ont besoin de toutes les conditions favorables pour réussir un redressement de leur situation aujourd'hui précaire.

Les entreprises françaises n'investiront que si elles sont assurées de pouvoir compter sur un développement raisonnable de la demande, en particulier de la consommation intérieure en biens durables.

En matière de réglementation tarifaire, le taux maximum autorisé par la loi 66-1010 du 28 décembre 1978 est resté toute l'année très supérieur aux taux pratiqués par les banques et établissements financiers qui les ont volontairement limités.

Taux plafond (loi de 1966) et taux effectifs moyens pratiqués par les banques et établissements financiers

(ventes à tempérament)
 — Taux plafond (loi 66-1010 du 28-12-1966)
 — Taux maxima pratiqués (moyennes semestrielles)
 - - - Taux minima pratiqués (moyennes semestrielles)
 - - - Taux de 2 ans sur le marché monétaire (moyennes semestrielles)



rapport du conseil d'administration

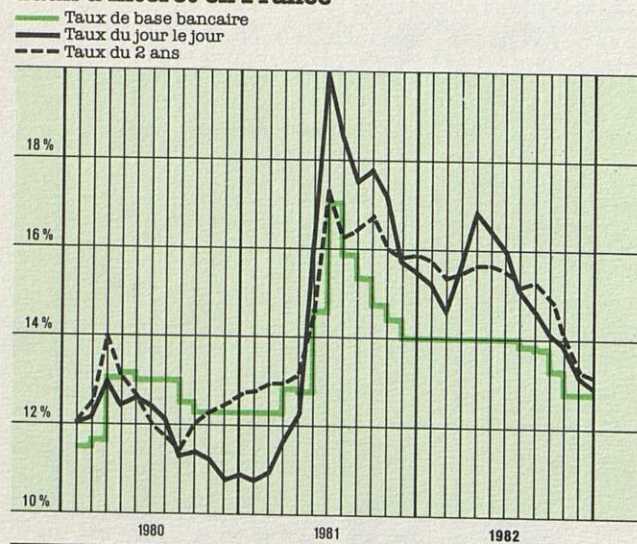
taux d'intérêt et politique tarifaire

Les Autorités monétaires se sont efforcées de pratiquer en 1982 une politique de réduction des taux d'intérêt dans les limites permises par les impératifs de la défense de la monnaie.

Ainsi les taux sur les marchés monétaire et financier, après être restés relativement stables au cours du 1^{er} trimestre, puis s'être à nouveau tendus jusqu'à la dévaluation du franc, ont ensuite régulièrement diminué ; ils sont revenus, en fin d'année, à des niveaux comparables à ceux d'avril 1981, c'est-à-dire d'avant la hausse de forte ampleur qui avait suivi les élections présidentielles et législatives.

Le taux du 2 ans sur le marché monétaire — indicateur du prix du refinancement du Cetelem et de ses filiales — était en moyenne en décembre 1982 de 13,2 % contre 15,8 % un an plus tôt. Ce mouvement de décrue des taux d'intérêt, que l'évolution du début de l'année 1983 semble confirmer, a été moins prononcé pour la rémunération de l'épargne longue : le taux moyen à l'émission des obligations du secteur privé est passé de 17,2 % à 16,1 % entre janvier et décembre 1982, en baisse de 1,1 % seulement.

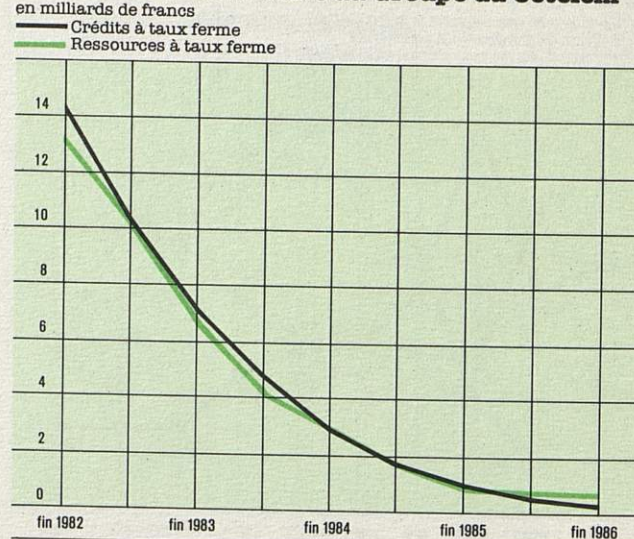
Taux d'intérêt en France



Cetelem, Cofica et leurs filiales ont pu, comme les années précédentes, adapter la tarification de leurs opérations nouvelles aux évolutions des taux de refinancement. Leurs barèmes avaient été réduits de plus d'un point en moyenne en septembre 1981 ; cette baisse, pour partie, anticipait celle du loyer de l'argent intervenue ensuite. Deux nouvelles diminutions ont été pratiquées en 1982, l'une en juin, l'autre en décembre.

La tarification reste modulée de façon à refléter la progressivité des coûts de gestion entre les dossiers de fort montant moyen et de durée longue et les dossiers de faible montant à amortissement rapide.

Amortissements des crédits à taux ferme et des ressources à taux ferme du Groupe du Cetelem



l'activité des sociétés

Le crédit

Le montant des financements nouveaux consentis en 1982 par le Cetelem et ses filiales s'est élevé à 12 750 millions de francs, en augmentation de 27 % sur celui de 1981.

Après deux années de fort contingentement des crédits qu'elles distribuent, les sociétés du Groupe du Cetelem ont pu ainsi donner un nouvel élan à leur activité.

En moyenne sur les quatre dernières années, le montant des engagements nouveaux a progressé de 13 % par an en francs courants mais de moins de 1 % par an seulement en francs constants.

Le nombre de ces engagements a été de 994 000 pour 1982, soit 23 % de plus qu'en 1981 (811 000), mais il est resté encore inférieur à celui, par exemple, des quatre années 1976 à 1979 (1 119 000 dossiers en 1979).

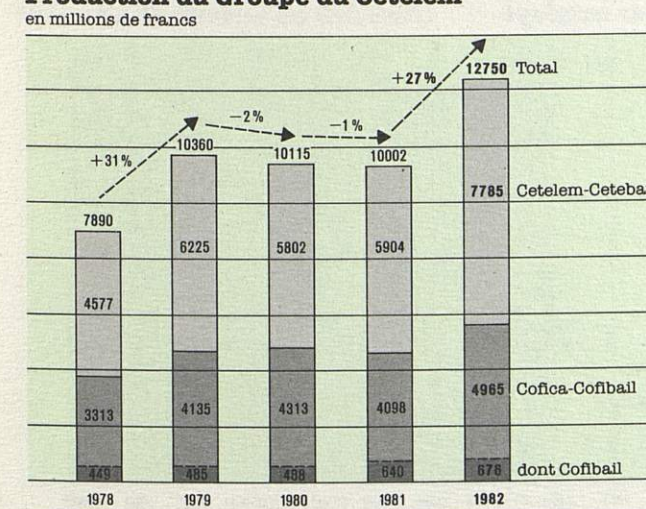
Le montant des concours du Cetelem et de ses filiales a atteint 15 970 millions de francs à fin décembre 1982, soit 18 % de plus qu'à la fin de l'année précédente, pendant laquelle leur progression n'avait été que de 8 %.

Le nombre de dossiers en gestion au 31 décembre 1982 s'élevait à 2 134 000, en augmentation de 7 %.

Cetelem et Cetebail ont octroyé 7 785 millions de francs de financements nouveaux, soit 32 % de plus qu'en 1981. Le nombre de dossiers réalisés a été de 769 000 contre 592 000 en 1981.

Les opérations en cours au 31 décembre 1982 se sont élevées à 9 622 millions de francs pour 1 673 000 dossiers gérés.

Production du Groupe du Cetelem



La production de vos filiales Cofica et Cofibail, cumul des crédits consentis par Cofica et des achats toutes taxes comprises de Cofibail, a représenté en 1982 un montant de 4 965 millions de francs, supérieur de 21 % à celui de 1981. Elle correspond à 225 000 opérations contre 219 000 l'année précédente.

Leurs encours atteignaient, au 31 décembre 1982, 6 348 millions de francs pour 461 000 opérations.

L'épargne

Cetelem et Cofica ont continué leur action de collecte d'épargne par la diffusion de contrats Cardif d'assurance-vie et de capitalisation : 37 000 souscriptions nouvelles étaient réalisées dans l'année par leur intermédiaire, et parallèlement 24 000 contrats faisaient l'objet d'une revalorisation par une augmentation du montant des primes versées.

Les ressources longues ainsi accumulées, dont plus de la moitié sont réinvesties en obligations, s'élevaient à 935 millions de francs au 31 décembre 1982.

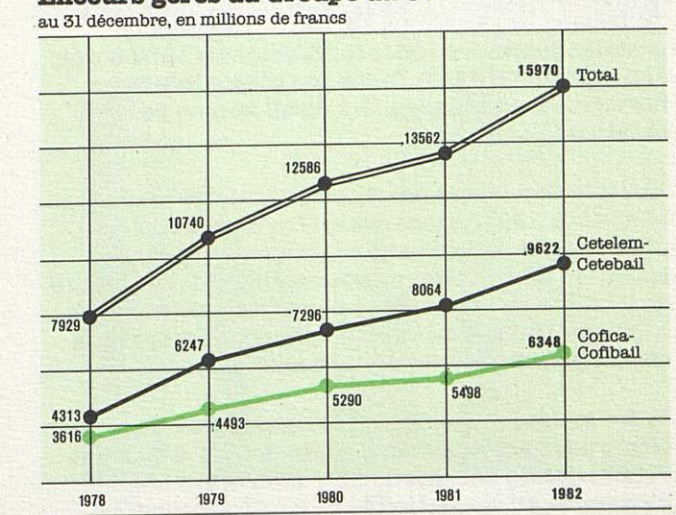
Les services aux vendeurs

Votre société s'est efforcée de rester un partenaire actif des distributeurs avec lesquels elle collabore, en poursuivant le développement de la gamme des services mis à leur disposition avec les facultés de crédit.

Ces services sont notamment orientés vers l'information et l'analyse de l'environnement professionnel des distributeurs, avec le suivi d'indicateurs synthétiques de chiffre d'affaires, chaque mois, et, chaque année, une étude très complète menée auprès de 1 000 commerçants représentatifs d'un ensemble de 12 000 points de vente appartenant à tous les secteurs où le Cetelem intervient.

Cofica, de son côté, propose des services comparables à son réseau de concessionnaires et agents, et, par ailleurs, met à leur disposition des formules élaborées pour le financement de leurs stocks de véhicules.

Encours gérés du Groupe du Cetelem



rapport du conseil d'administration

Ainsi, la modernisation de l'outil de traitement informatique a été poursuivie : ses performances ont été augmentées, avec le remplacement d'un ordinateur par un modèle plus puissant, la seconde unité centrale ayant déjà fait l'objet d'un accroissement de capacité et de rapidité de calcul en fin d'année 1981.

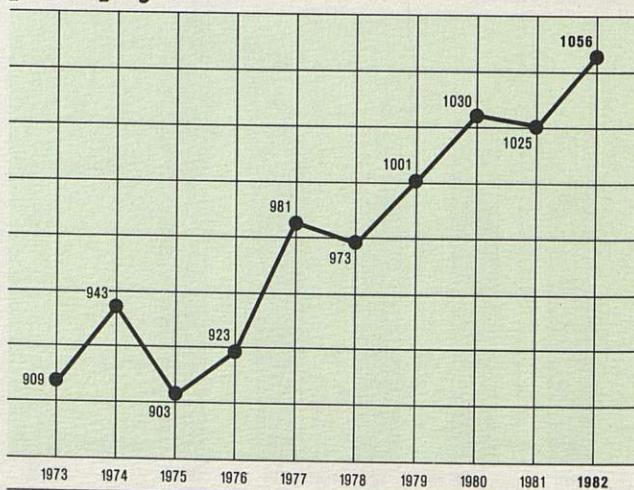
Le nombre de terminaux (écrans et imprimantes) installés au siège et dans les agences est passé à 760.

La rapidité et la qualité du service offert localement, tant aux apporteurs d'affaires qu'aux clients particuliers, par l'intermédiaire du système de télétraitement ainsi modifié, s'en sont trouvées accrues ainsi que la productivité du travail.

Enfin, votre société et ses filiales sont maintenant présentes dans 86 villes de France, ce qui témoigne d'une large implantation régionale sur tout le territoire.

Le recouvrement des créances impayées a produit en 1982 des résultats comparables à ceux enregistrés l'année précédente, malgré un léger accroissement du taux d'incidents de paiement : le coût final du risque sur le compte d'exploitation a en effet représenté un peu moins de 0,8 % des encours moyens gérés contre près de 0,7 % en 1981.

Nombre moyen de dossiers de crédit gérés par employé



la gestion

Le nombre d'opérations en gestion a repris sa progression en 1982 : 2 063 000 dossiers de crédit en moyenne étaient gérés en 1982, contre 1 958 000 l'année précédente, soit 5 % de plus ; les opérations d'épargne en cours représentaient 152 000 contrats en moyenne dans l'année, chiffre supérieur de 15 % à celui de 1981.

D'autre part, la réduction de la durée du travail à 39 heures par semaine, en vigueur depuis le premier décembre 1981, conduisait en 1982 à une diminution de 2,5 % du temps disponible pour faire face à une charge de travail accrue par le regain de l'activité.

Aussi le Cetelem et ses filiales ont porté leurs effectifs à 1992 personnes en fin d'année, la productivité continuant de progresser par ailleurs : de 1 025 en moyenne en 1981, le nombre de dossiers de crédit gérés par personne passait à 1 056 en 1982, le nombre d'opérations d'épargne en cours augmentant dans le même temps.

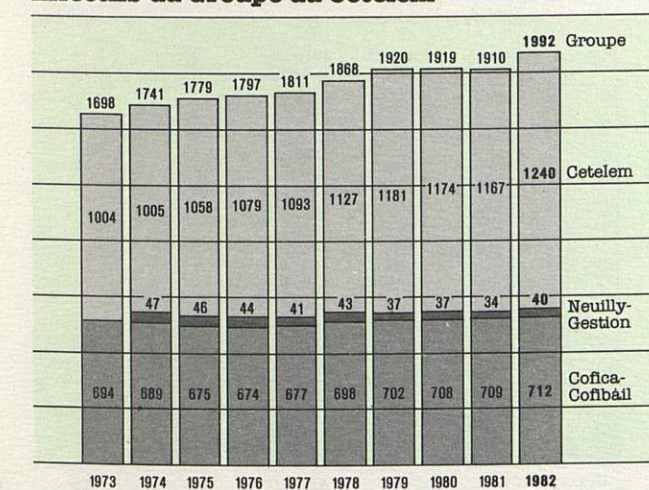
Votre société et ses filiales ont persévéré dans leur effort pour améliorer la qualité de leur service et l'efficacité de leur gestion en renforçant leurs moyens et en perfectionnant leur organisation.

le personnel du cetelem et de ses filiales

Votre société a poursuivi, pour elle-même et ses filiales, sa politique de personnel, principalement caractérisée par une recherche du développement des compétences et de l'efficacité individuelles, par une préférence accordée, partout où cela s'avère possible, à la polyvalence et à la promotion interne.

Une action d'envergure, dans le domaine des relations sociales, a été entreprise pour mieux aider le personnel d'encadrement dans l'application de cette politique. Son succès dépend en effet de la conviction et des capacités de tous ceux qui doivent la mettre en œuvre.

Effectifs du Groupe du Cetelem



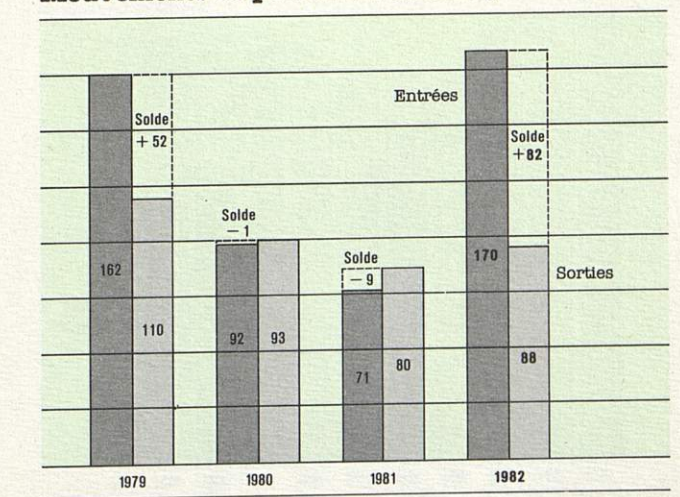
Il repose aussi sur un effort significatif de formation, tant technique que générale, collective qu'individuelle, interne qu'externe.

Le processus a été engagé pour définir les conditions de l'extension du droit d'expression des salariés ; des négociations sont actuellement en cours à cet effet avec les organisations syndicales représentatives.

Les effectifs de votre société et de ses filiales sont passés à 1992 personnes au 31 décembre 1982, contre 1910 à fin 1981. Ils n'avaient guère varié pendant les deux années précédentes au cours desquelles l'activité avait dû être limitée.

Les changements d'affectation à l'intérieur des sociétés du Groupe du Cetelem ont concerné 73 personnes ; ils se sont généralement accompagnés d'un changement de qualification.

Mouvements de personnel du Groupe du Cetelem



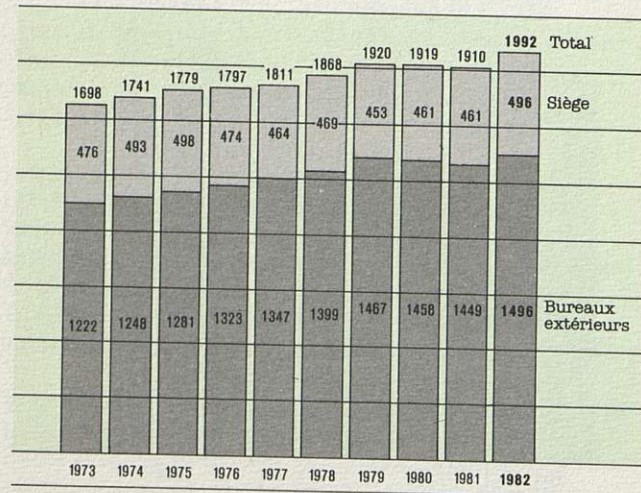
rapport du conseil d'administration

La masse salariale du Cetelem et de ses filiales a augmenté de 16 % en 1982. Ce taux résulte :

- de l'accroissement des effectifs moyens, en hausse de 2 %,
- de la progression de la valeur du point bancaire, limitée par suite du blocage des salaires décidé par les Pouvoirs publics pour la période du 1^{er} juin au 1^{er} novembre,
- des effets des augmentations individuelles et de l'ancienneté.

Les charges sociales, composées de 82 % de charges légales et de 18 % de charges induites par les accords sociaux en vigueur au sein du Groupe de la Compagnie Bancaire, se sont accrues de 24 %. En 1982, elles représentaient 61 % de la masse salariale.

Répartition des effectifs du Groupe du Cetelem par lieux d'implantation



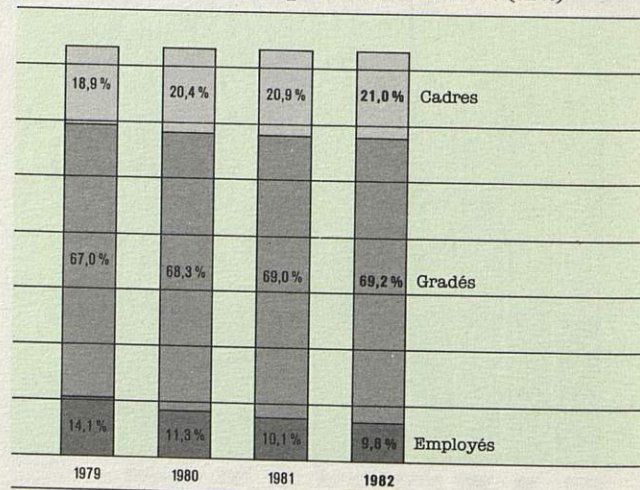
Le salaire d'embauche minimum garanti dans l'ensemble des sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire atteignait 56 046 francs par an au 1^{er} janvier 1983, contre 48 679 francs un an plus tôt, soit 15 % de plus.

Une somme de 12 405 milliers de francs a été attribuée en 1982 au personnel de votre société et de ses filiales, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, soit 6,2 % de la rémunération brute perçue en 1981, dans la limite du salaire plafond prévu par la loi.

Par ailleurs, l'intéressement, qui, avec la participation, est défini dans le cadre d'un accord commun à toutes les sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire, a donné lieu au versement de 3 101 milliers de francs, immédiatement disponibles pour les salariés du Groupe du Cetelem.

Enfin, ceux-ci ont perçu, pour la première fois en 1982, des dividendes pour un montant de 622 milliers de francs, avoir fiscal non compris, comme revenu des 62 241 actions Cetelem qui leur ont été distribuées gratuitement en 1981.

Répartition des effectifs du Groupe du Cetelem par catégories socio-professionnelles (en %)



les comptes des sociétés

Les résultats propres du Cetelem et leur affectation

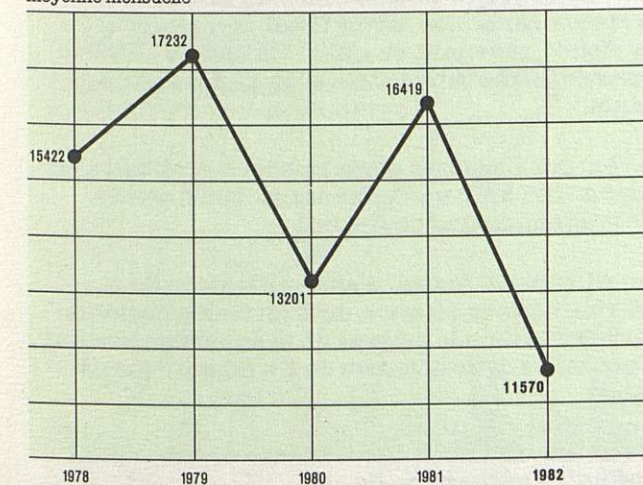
Le résultat d'exploitation avant impôts du Cetelem (1) a augmenté de 20 % en 1982 pour atteindre 187,0 millions de francs contre 155,7 millions de francs en 1981.

Le résultat après impôts s'est élevé à 100,5 millions de francs, dont 8,3 millions de francs de dividendes nets perçus de Cofica ; il était de 76,1 millions de francs en 1981, exercice pendant lequel Cofica n'avait pas servi de dividendes.

(1) Résultat avant impôts, plus et moins-values à long terme, revenus du portefeuille-titre, et après contribution exceptionnelle en 1982.

Nombre des actions Cetelem échangées en bourse

moyenne mensuelle



Suivant la politique qu'il a constamment menée depuis plusieurs années, votre Conseil a décidé de porter le montant de la provision taxée pour éventualités diverses de 90 à 110 millions de francs en prélevant 20 millions de francs sur les résultats.

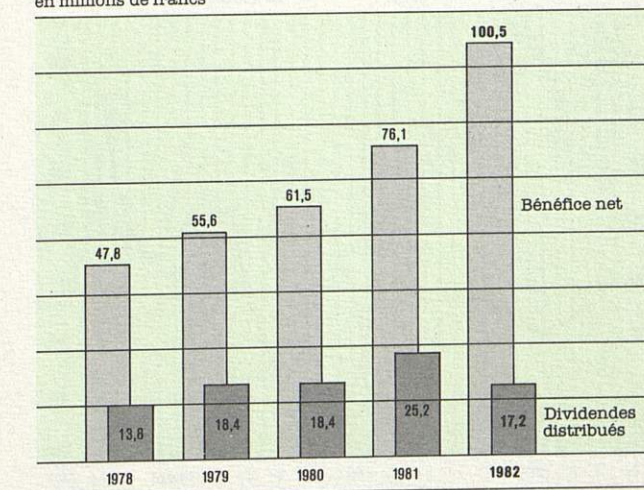
Le bénéfice restant à répartir est de 80,5 millions de francs.

Compte tenu des dispositions de l'article 3 de la loi n° 82-660 du 30 juillet 1982, le montant des dividendes distribués par votre société ne peut, cette année, dépasser 17,3 millions de francs.

Le nombre de titres concernés étant de 2 519 289, le dividende unitaire ne peut ainsi excéder 6,84 francs par titre, avoir fiscal non compris, somme que votre Conseil vous propose de distribuer.

Bénéfice net du Cetelem

avant dotation à la provision pour éventualités diverses, en millions de francs



rapport du conseil d'administration

Affectation des résultats

Le Conseil d'administration vous propose l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice affectable :	Francs
• Bénéfice net de l'exercice	80 464 836,00
• Report à nouveau	<u>65 179,15</u>
Total	80 530 015,15

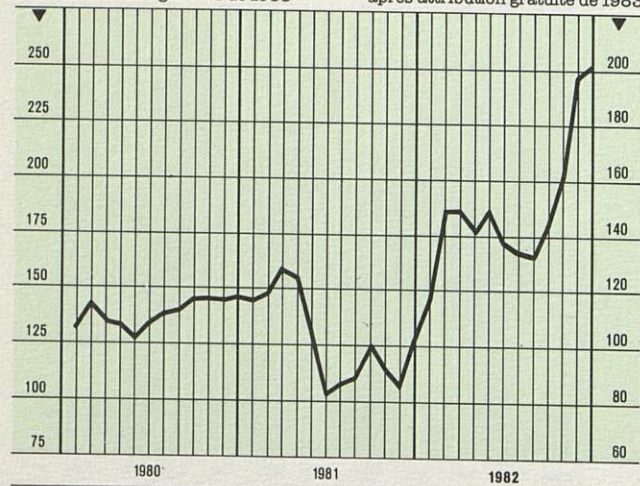
Emplois :

• Réserve légale	—
• Réserve provenant des provisions pour investissement libérées	2 068 585,00
• Réserve spéciale provenant des plus-values à long terme	567 421,97
• Dividende statutaire (5% du capital)	12 596 445,00
• Dividende complémentaire	4 635 491,76
• Réserves facultatives	60 600 000,00
Total	80 467 943,73
Le solde, soit	62 071,42

ferait l'objet du report à nouveau.

Cours ajusté de l'action Cetelem

cours moyen mensuel, en francs
avant attribution gratuite de 1983 après attribution gratuite de 1983



Les résultats des filiales

Le résultat après impôts de Cofica s'est établi en 1982 à 59,1 millions de francs, dont 1,9 million de francs de dividendes nets perçus de Cofibail.

L'Assemblée générale de Cofica a approuvé, le 20 avril, le projet de distribuer un dividende de 10 francs par action, avoir fiscal non compris. Ce dividende, revenant en quasi totalité au Cetelem, représente une somme totale de 17,3 millions de francs.

Le résultat financier après impôts de Cofibail s'est élevé à 13,6 millions de francs en 1982, contre 6,7 millions de francs en 1981.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de Cofibail, dans sa réunion du 2 février, a décidé de renforcer les fonds propres de la société en portant le capital de cette dernière de 5 à 50 millions de francs.

Le résultat financier après impôts de Cetelem a atteint 0,4 millions de francs.

Les résultats consolidés du Cetelem

Le résultat d'exploitation cumulé avant impôts du Groupe du Cetelem, égal à la somme des résultats correspondants de Cetelem, Cofica, Cofibail et Cetelem s'est établi à 331,0 millions de francs, en augmentation de 20 % sur celui, 275,2 millions de francs, de l'exercice précédent.

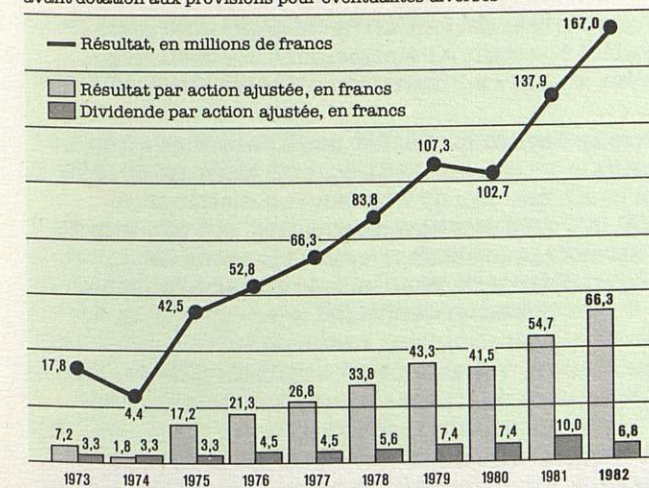
Ce rythme de progression, à de faibles différences près, se retrouve dans chacun des principaux postes de produits et de charges ; ces dernières se sont en outre trouvées accrues en 1982 d'une contribution exceptionnelle d'un montant de 5,6 millions de francs, calculée suivant les mêmes principes que celle acquittée en 1978.

Le résultat d'exploitation consolidé du Cetelem, après impôts et part de tiers exclue, s'est élevé à 167,0 millions de francs contre 137,9 millions de francs en 1981, en hausse de 21 %.

Exprimé en pourcentage des encours moyens gérés, il a ainsi été de 1,1 %, taux analogue à celui de l'exercice précédent.

Résultat net d'exploitation consolidé du Cetelem

avant dotation aux provisions pour éventualités diverses

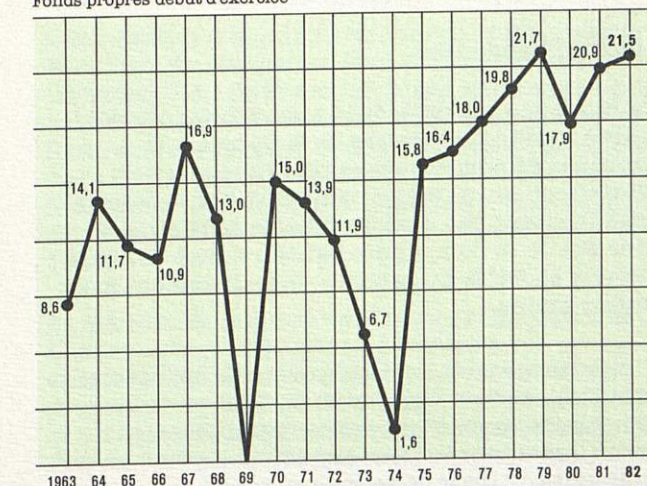


Un tel niveau de résultat permet à votre société de protéger ses fonds propres contre l'érosion monétaire tout en continuant de respecter le ratio réglementaire de couverture des risques dans la perspective d'une poursuite de son expansion.

Rapporté aux fonds propres consolidés de début d'année, soit 775,5 millions de francs, ce résultat fait ressortir une rentabilité de 21,5 %, comparable à celle de 1981.

Rentabilité nette des fonds propres consolidés du Cetelem

Résultat net d'exploitation consolidé en %
Fonds propres début d'exercice



Cetelem de 1963 à 1970, Groupe du Cetelem à partir de 1971

rapport du conseil d'administration

les participations

France

Cofidis

Cetelem et Trois Suisses France S.A. ont développé ensemble le financement des achats par correspondance réalisés chez les Trois Suisses à l'aide d'une carte de crédit renouvelable.

En 1982, les deux sociétés ont décidé, en vue d'une meilleure productivité, de loger dorénavant les opérations de ce type dans le cadre d'un établissement financier nouveau, Cofidis, dont Trois Suisses France S.A. aura la maîtrise, Cetelem lui apportant son assistance technique.

Cetelem détient 15 % du capital de Cofidis, qui a été porté de 50 à 100 millions de francs en décembre 1982.

L'activité de la société a commencé début 1983 avec le catalogue printemps-été des Trois Suisses.

Logiball-Segerim

Votre société a décidé, de la même façon que les autres sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire, de poursuivre sa politique visant à développer son patrimoine immobilier — détenu pour l'instant par l'intermédiaire de la Société Foncière de la Compagnie Bancaire dont Cetelem possède 11,74 % du capital — parallèlement à ses fonds propres.

L'importance de la demande actuelle de logements locatifs a conduit l'ensemble du Groupe de la Compagnie Bancaire à réaliser partiellement les investissements de 1982 et 1983 par achat de logements qui seront donnés en location.

Ces logements — 360 au total pour un montant de 300 millions de francs — ont été acquis par deux sociétés nouvelles, une société civile, Logiball, une société « marchand de biens », Segerim et Cie, dont Cetelem détient 20 % du capital. Ces investissements ont été, à hauteur de 280 millions de francs, effectués dans des programmes de la Sinvim.

L'investissement réalisé à ce titre par votre société a représenté 54 millions de francs en 1982.

SIS

La SIS, Société d'Informatique et de Systèmes, est la société de services informatiques du Groupe de la Compagnie Bancaire, dont votre société détient 10,49 % du capital.

Les domaines d'activité de la SIS sont le traitement à façon, le traitement de fichiers, le conseil informatique et, par l'intermédiaire de sa filiale Gestion Service, le microfilm.

Au 31 décembre 1982, les effectifs de la SIS et de Gestion Service étaient de 209 personnes, dont 72 ingénieurs.

Le chiffre d'affaires consolidé de la SIS a atteint 116 millions de francs, en progression de 17 % sur celui de 1981.

Son bénéfice net consolidé, après impôts, s'est élevé à 4,5 millions de francs.

Etranger

Family Consumer Credit (Japon)

Votre société détient 20 % du capital de cette société de crédit à l'équipement des ménages, créée en 1979 à l'initiative d'Orient Leasing.

Family Consumer Credit, pour l'exercice compris entre le 1^{er} octobre 1981 et le 30 septembre 1982, a su confirmer son dynamisme en distribuant 209 000 crédits nouveaux contre 124 000 lors de l'exercice précédent, pour un montant de 55,3 milliards de yens — 1,4 milliard de francs (1) — en progression de 117 %.

Ses encours ont atteint 50,4 milliards de yens, soit 1,3 milliard de francs (1), au 30 septembre 1982.

Une quatrième direction régionale a été créée à Nagoya, ainsi que quatre nouvelles agences

Les émissions obligataires

Le Conseil d'administration vous demande de porter de 500 millions de francs à 1 milliard de francs l'autorisation d'émission d'emprunts obligataires qui lui a été donnée par l'assemblée des actionnaires du 22 avril 1982.

Le Cetelem pourra ainsi, en fonction des possibilités du marché, se donner les moyens de poursuivre son expansion.

Le conseil d'administration

Votre Conseil tient à évoquer la mémoire de Monsieur Pierre Besse, dont la disparition a bouleversé tous ceux qui avaient pu apprécier son énergie, sa volonté, sa haute compétence, et ses éminentes qualités humaines. L'appui constant qu'il a fourni au Cetelem pendant de longues années a largement contribué au développement de la société.

La Compagnie Bancaire a désigné, pour le remplacer, Monsieur André Levy-Lang qui lui a succédé dans le poste de Président du Directoire.

Les mandats d'administrateurs de la Compagnie Bancaire, de Messieurs Jean Chicoye, Henri Duhamel, Loïc de Fouchier, viennent à expiration avec la présente assemblée. Nous vous proposons leur renouvellement. Conformément à l'article 26 des statuts, ces mandats prendront fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira pour statuer sur les comptes de l'exercice 1988.

Le mandat de censeur de Monsieur Christian de Longevialle est également parvenu à son terme. Il en sollicite le renouvellement que nous vous proposons de décider. Conformément à l'article 33 des statuts, ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1989 qui statuera sur les comptes de 1988.

Les effectifs sont passés de 229 personnes au 30 septembre 1981 à 353 personnes au 30 septembre 1982.

Le résultat de l'exercice a été de 32,6 millions de yens soit 0,8 millions de francs (1).

Family Consumer Credit a réussi, en trois années entières d'activité, à se hisser parmi les onze premières sociétés de sa catégorie (les sept premières ont des encours compris entre 6 milliards de francs (1) et 23 milliards de francs (1)) dans un marché en fort développement et avec une concurrence très vive.

Son expansion devrait se poursuivre à un rythme soutenu.

(1) au cours moyen de l'exercice 1982 : 1 FF = 0.0258 yen.

Sefisa (Espagne)

La situation économique de l'Espagne ne s'est pas améliorée en 1982.

Sefisa, société de financement de biens d'équipement des ménages dans laquelle Cetelem et Cofica détiennent ensemble une participation de 8,8 %, n'a donc pas bénéficié de conditions favorables qui lui auraient permis de rétablir une situation difficile.

Les provisions constituées par Cetelem et Cofica rendent quasiment nulle la valeur d'inventaire de leurs titres au 31 décembre 1982.

rapports des commissaires aux comptes

rapport général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le bilan et le compte de résultats de l'exercice 1982.

Notre examen a été effectué suivant les normes de révision généralement admises et à comporté les sondages et les vérifications que nous avons estimés nécessaires eu égard à l'importance et aux particularités de votre Société.

Les comptes qui vous sont présentés appellent l'observation suivante :

— la provision pour éventualités diverses (provision taxée) a fait l'objet d'une dotation de 20 000 000 francs au titre de l'exercice 1982, dotation identique à celle de l'exercice précédent.

Le rapport de votre Conseil d'administration n'appelle aucune observation de notre part.

L'affectation du résultat qui vous est proposée, est conforme à la loi et à vos statuts.

En conclusion de vos travaux, nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité du bilan et du compte de résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 1982, qui font apparaître un bénéfice de 80 464 836 francs pour un bilan totalisant 10 125 480 635,68 francs.

Prise de participation :

Nous vous confirmons les prises de participation signalées par votre Conseil d'Administration dans son rapport et concernant les sociétés Cofidis, Logibail, Segerim et Cie.

Paris, le 22 Février 1983

Cabinet Robert Mazars Castel Jacquet et Associés
Robert Mazars Claude Castel
José Marette Yves Bahon
Commissaires aux comptes.

rapport spécial

sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu avis d'une nouvelle convention autorisée, au titre de l'exercice 1982 par votre Conseil d'administration et entrant dans le cadre de celles visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

convention avec Cetebail

Cette société a confié au Cetelem le traitement des dossiers contentieux provenant de son activité et nécessitant l'intervention d'une procédure judiciaire.

Au cours de l'exercice le Cetelem a facturé au titre des prestations fournies dans le cadre de cette convention, un montant hors taxes de 89 675 francs.

Les personnes concernées sont : Monsieur de Chaunac-Lanzac, Président du Cetelem et Monsieur Boucher, Directeur Général du Cetelem et administrateurs de Cetebail.

Des conventions antérieurement autorisées ont continué à produire leurs effets au cours de l'exercice 1982.

1) G.I.E. Neuilly Gestion

Le Cetelem confie au G.I.E. Neuilly Gestion ses travaux informatiques et, à ce titre, le G.I.E. Neuilly Gestion a facturé au Cetelem un montant hors taxes de 31 131 756 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac, administrateur unique du G.I.E. et Président du Cetelem et de Cofica, Monsieur Chicoye, administrateur de Cofica, du Cetelem et de Cardif, la Compagnie Bancaire représentée par Monsieur Besse puis par Monsieur Levy-Lang à partir du 28 avril 1982, administrateur du Cetelem, de Cofica et de la Compagnie d'Assurances et d'Investissements de France (Cardif), les sociétés Cofica et Cardif étant membres du G.I.E.

2) Cardif

Le Cetelem met à la disposition de Cardif son organisation commerciale et assure certaines tâches de gestion, le Cetelem étant en outre mandataire spécial de Cardif pour le

recouvrement des primes et accessoires afférents aux contrats d'assurances souscrits par les clients de cette dernière.

Le Cetelem a facturé à ce titre à Cardif un montant hors taxes de 16 421 264,75 francs.

Les personnes concernées sont les mêmes que pour la convention précédente.

3) Cofica

Le Cetelem assure le traitement des dossiers contentieux de Cofica ; au cours de l'exercice le Cetelem a facturé, à ce titre, à Cofica, un montant hors taxes de 5 719 437 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac, Monsieur Chicoye, la Compagnie Bancaire représentée par Monsieur Besse puis par Monsieur Levy-Lang, Monsieur Loïc de Fouchier, Monsieur Méra, Monsieur Pontier et Monsieur Boucher.

4) Cofibail

Le Cetelem assure le traitement des dossiers contentieux de Cofibail ; au cours de l'exercice, le Cetelem a facturé, à ce titre à Cofibail un montant hors taxes de 2 016 814 francs.

Au terme de la convention du 23 novembre 1978, Cofibail est appelée à se rendre acquéreur, en vue de location avec promesse de vente, d'instruments de musique ainsi que d'équipements d'enregistrement et de reproduction du son ou de l'image, l'étude des dossiers correspondants ainsi que les opérations de recouvrement et de correspondance acheteur sont assurés par les services du Cetelem.

L'intervention du Cetelem est globalement rémunérée sur la base d'un taux annuel de 4,5 % hors taxes appliqué mensuellement sur le montant des immobilisations nettes de Cofibail sur ces matériels. Le Cetelem a facturé, à ce titre, Cofibail un montant de 260 970 francs.

Pour ces deux conventions, l'administrateur concerné est Monsieur de Chaunac-Lanzac, Président Directeur Général du Cetelem et de Cofica représentant permanent de Cofica au Conseil d'administration de Cofibail.

5) Cetebail

Le Cetelem assure l'étude des dossiers et les opérations de recouvrement et de correspondance acheteur pour le compte de Cetebail.

Au cours de l'exercice, le Cetelem a facturé, à ce titre, à Cetebail un montant hors taxes de 2 443 296 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac, et Monsieur Boucher.

Les autres opérations réalisées avec les différentes sociétés du Groupe, dont nous avons eu par ailleurs connaissance, nous paraissent entrer dans le cadre des opérations courantes pratiquées à des conditions normales visées par l'article 102 de la loi.

Paris, le 6 mars 1983

Cabinet Robert Mazars Castel Jacquet et Associés
Robert Mazars Claude Castel
José Marette Yves Bahon

Commissaires aux comptes

opinion des commissaires sur les comptes consolidés

A notre avis, le bilan et les comptes de résultats consolidés au 31 décembre 1982 et les notes annexes ont été établies en conformité avec les principes comptables généralement admis.

Ils expriment de façon régulière et sincère la situation et les résultats consolidés du Groupe Cetelem.

Paris, le 23 mars 1983

Cabinet Robert Mazars Castel Jacquet et Associés
Robert Mazars Claude Castel
José Marette Yves Bahon

Commissaires aux comptes

Résolutions

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport du Conseil d'administration sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice 1982 et toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Elle prend acte du rapport de Messieurs les Commissaires aux comptes et en accepte les conclusions.

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1982 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice 1982 présenté par le Conseil d'administration.

Le dividende, qui sera mis en paiement le jeudi 5 mai 1983, ressort à 6,84 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,42 francs. Il correspond au maximum distribuable par titre compte tenu des dispositions de l'article 3 de la loi n° 82-660 du 30 juillet 1982.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, l'assemblée constate que les dividendes nets et les crédits d'impôts correspondants pour les exercices 1979, 1980 et 1981 ont été respectivement de 10,00 francs et 5,00 francs.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial de Messieurs les Commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Quatrième résolution

L'assemblée générale renouvelle les mandats d'administrateurs de la Compagnie Bancaire et de Messieurs Jean Chicoye, Henry Duhamel, Loïc de Fouchier.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 1989 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1988.

Cinquième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat de censeur de Monsieur Christian de Longevialle pendant une période de six années qui viendra à son terme avec l'assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 1989 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1988.

Sixième résolution

L'assemblée générale autorise le Conseil d'administration à procéder à une ou plusieurs émissions d'obligations pour un montant de 1 milliard de francs, aux conditions qu'il jugera convenables.

Cette autorisation est donnée pour une période de cinq ans ; elle rend caduque l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 1982.

Septième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer les dépôts ou publications prescrits par la loi.

Comptes du Cetelem et de ses filiales

Comptes de résultats du Cetelem au 31 décembre

(en francs)

débit	1981	1982
Charges d'exploitation bancaire	915 438 331,16	1 255 645 056,98
— Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	868 112 955,62	1 178 018 492,33
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers	19 543 967,39	19 548 585,31
• Emprunts contre effets publics ou privés	816 102 001,33	1 113 569 486,96
• Commissions	32 466 986,90	44 900 420,06
— Charges sur opérations avec la clientèle	2 084 280,25	3 890 271,24
— Intérêts sur emprunt obligataire	26 541 666,66	54 834 771,69
— Autres charges d'exploitation bancaire	18 699 428,63	18 901 521,72
Charges de personnel	199 897 123,02	230 015 143,12
Impôts et taxes	19 513 152,93	22 034 531,70
Charges générales d'exploitation	181 591 486,84	231 998 271,62
— Autres travaux, fournitures et services extérieurs	120 666 796,69	148 198 609,30
— Autres charges générales d'exploitation (1)	60 924 690,15	83 799 662,32
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	13 405 822,08	3 479 712,84
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	50 034 075,09	61 442 337,24
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieures	1 791 184,47	1 594 688,88
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	29 454 557,00	32 189 683,59
— Provision pour investissement	3 104 602,00	3 956 156,00
— Provision pour participation des salariés	6 334 000,00	8 201 800,00
— Provision pour éventualités diverses	20 000 000,00	20 000 000,00
— Provision pour charges hors exploitation	15 955,00	31 727,59
Participation des salariés	5 888 393,00	7 328 541,00
Intéressement des salariés	1 584 000,00	3 744 300,00
Impôt sur les sociétés	79 164 414,00	96 595 740,00
Contribution exceptionnelle	—	3 603 087,00
Bénéfice net de l'exercice	56 081 467,31	80 464 836,00
	1 553 844 006,90	2 030 135 929,97

(1) Dont dépenses de toute nature exclues des charges déductibles fiscalement : 251 678,20 pour 1981 et 249 561,95 pour 1982.

(en francs)

crédit	1981	1982
Produits d'exploitation bancaire	1 515 479 859,36	1 984 962 382,67
— Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	41 546 154,88	64 651 338,67
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers	498 570,78	604 156,83
• Prêts contre effets publics ou privés	41 047 584,10	64 047 181,84
— Produits des opérations avec la clientèle	1 472 081 754,09	1 910 449 704,81
• Crédits à la clientèle	1 415 797 445,92	1 855 119 911,45
• Comptes débiteurs de la clientèle	13 852 199,09	28 065 725,84
• Commissions	42 432 109,08	27 264 067,52
— Produits des opérations diverses	1 739 038,89	1 078 841,97
— Produits du portefeuille-titres	112 911,50	8 782 497,22
Produits accessoires	29 971 620,78	32 731 334,23
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs	1 585 081,76	4 039 628,07
Reprise des provisions hors exploitation	6 807 445,00	8 402 585,00
— Sur participation des salariés	5 620 000,00	6 334 000,00
— Pour investissement	1 187 445,00	2 068 585,00
	1 553 844 006,90	2 030 135 929,97

Bilans du Cetelem au 31 décembre

(en francs)

actif	1981	1982
Caisse - Instituts d'émission - Trésor Public - Comptes Courants Postaux	4 750 459,45	4 189 794,92
Banques - organismes et établissements financiers	8 479 727,70	25 179 702,06
— Comptes ordinaires	8 479 727,70	25 179 702,06
Bons du Trésor - Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	352 500 000,00	507 600 000,00
Crédits à la clientèle	6 945 656 089,63	8 766 341 181,47
— Créances commerciales	43 617 809,19	2 027 329,59
— Autres crédits à court terme	3 447 288 959,93	4 119 255 135,02
— Crédits à moyen terme	3 454 749 320,51	4 645 058 716,86
Comptes débiteurs de la clientèle	161 638 774,07	209 992 446,47
Chèques et effets à l'encaissement	4 173 221,24	1 787 359,52
Comptes de régularisation et divers	152 183 918,00	183 495 208,23
Titres de participation et de filiales	248 143 656,52	263 171 862,94
Prêt participatif	493 030,00	493 030,00
Immobilisations	103 385 974,96	163 230 050,07
	7 981 404 851,57	10 125 480 635,68

(en francs)

passif	1981 Avant répartition	1982 Avant répartition	1982 Après répartition
Banques - Organismes et établissements financiers	169 870 464,24	141 605 480,15	141 605 480,15
— Comptes ordinaires		4 105 480,15	4 105 480,15
— Emprunts et comptes à terme		137 500 000,00	137 500 000,00
Valeurs données en pension ou vendues ferme	6 529 933 730,60	8 552 580 013,00	8 552 580 013,00
Comptes créditeurs de la clientèle	14 629 851,40	25 672 202,50	25 672 202,50
— Sociétés : comptes ordinaires		6 000 000,00	6 000 000,00
— Divers : comptes ordinaires		19 672 202,50	19 672 202,50
Bons de caisse	33 159 000,00	35 945 000,00	35 945 000,00
Comptes de régularisation, provisions et divers	373 043 232,96	453 643 662,26	470 875 599,02
Obligations	300 000 000,00	300 000 000,00	300 000 000,00
Écart de réévaluation - réserve réglementée	73 770 402,85	73 764 162,25	73 764 162,25
Réserves	178 958 725,37	209 811 200,37	273 047 207,34
— Réserve légale		25 192 890,00	25 192 890,00
— Réserves diverses		154 603 197,22	217 271 782,22
— Prime d'apport		737 400,00	737 400,00
— Réserve spéciale sur plus-values à long terme		8 632 697,28	9 200 119,25
— Réserve provenant de plus-values exonérées		20 645 015,87	20 645 015,87
Capital	251 928 900,00	251 928 900,00	251 928 900,00
Report à nouveau	29 076,84	65 179,15	62 071,42
Bénéfice net de l'exercice	56 081 467,31	80 464 836,00	—
	7 981 404 851,57	10 125 480 635,68	10 125 480 635,68
hors bilan			
Engagements par caution et aval	1 107 344 224,42	789 251 434,54	789 251 434,54

Comptes de résultats résumés du Cetelem pour les cinq derniers exercices

(en millions de francs)

débit	1978	1979	1980	1981	1982
Charges d'exploitation bancaire :					
— Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires :					
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers	17,8	17,9	22,4	19,5	19,5
• Emprunts contre effets publics ou privés	281,9	359,6	583,9	816,1	1113,6
• Commissions	6,4	21,8	39,0	32,5	44,9
— Charges sur opérations avec la clientèle	—	—	0,1	2,1	3,9
— Autres charges d'exploitation bancaire	12,2	14,9	16,5	18,7	18,9
— Intérêts sur emprunt obligataire	—	—	—	26,5	54,8
Charges de personnel	119,5	147,3	169,7	199,9	230,0
Impôts et taxes	13,4	11,1	15,6	19,5	22,0
Charges générales d'exploitation :					
— Autres travaux, fournitures et services extérieurs	62,4	80,2	101,9	120,7	148,2
— Autres charges générales d'exploitation	40,3	49,3	56,7	60,9	83,8
Dotation de l'exercice aux amortissements	1,1	1,8	2,1	13,4	3,5
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	0,3	3,1	38,5	50,0	61,4
Charges exceptionnelles	0,6	0,9	1,2	1,8	1,6
Dotation de l'exercice aux provisions hors-exploitation	15,2	28,9	29,7	29,4	32,2
Participation des salariés et intéressement	3,4	8,1	6,9	7,5	11,1
Impôt sur les sociétés	42,7	59,7	61,8	79,2	96,6
Contribution exceptionnelle	2,6	—	—	—	3,6
Bénéfice net (1)	37,8	35,6	41,5	56,1	80,5
	657,6	840,2	1 187,5	1553,8	2 030,1
(1) Etabli après dotation à la provision pour éventualités diverses de	10,0	20,0	20,0	20,0	20,0

(en millions de francs)

crédit	1978	1979	1980	1981	1982
Produits d'exploitation bancaire :					
— Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :					
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers	0,2	10,5	0,5	0,5	0,6
• Prêts contre effets publics ou privés	—	—	22,5	41,0	64,0
— Produits des opérations avec la clientèle :					1955
• Crédits à la clientèle	601,9	745,6	1 064,4	1 415,8	1 855,1
• Comptes débiteurs de la clientèle	5,8	6,9	9,3	13,9	28,1
• Commissions	25,0	49,5	57,6	42,4	27,3
— Produits des opérations diverses	1,9	2,1	2,2	1,7	1,1
— Produits du portefeuille-titres :					
• Titres de participation et filiales	6,9	0,1	0,1	0,1	8,8
• Prêts participatifs	0,5	0,8	2,4	1,6	4,0
Produits accessoires	11,8	18,0	22,1	30,0	32,7
Produits exceptionnels	—	3,0	—	—	—
Reprise de provisions hors exploitation	3,6	3,7	6,4	6,8	8,4
	657,6	840,2	1 187,5	1553,8	2 030,1

**Bilans résumés
du Cetelem**
pour les cinq derniers exercices
(avant répartition)

(en millions de francs)

actif	1978	1979	1980	1981	1982
Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	9,9	11,4	43,8	4,8	4,2
Banques, organismes et établissements financiers :					
— Comptes ordinaires	8,7	1,5	15,7	8,5	25,2
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	—	p.m.	375,0	352,5	507,6
Crédits à la clientèle :					
— Créances commerciales	0,6	0,7	0,2	43,6	2,0
— Autres crédits à court terme	3 315,0	3 552,2	3 483,3	3 447,3	4 119,2
— Crédits à moyen terme	128,5	1 192,0	2 413,0	3 454,7	4 645,1
— Crédits à long terme	—	—	0,1	—	—
Comptes débiteurs de la clientèle	36,8	57,1	73,9	161,6	210,0
Chèques et effets à l'encaissement	3,8	2,5	3,2	4,2	1,8
Comptes de régularisation et divers	73,9	96,8	136,2	152,2	183,5
Titres de participation et de filiales	245,5	247,8	248,9	248,1	263,2
Prêt participatif	—	—	—	0,5	0,5
Immobilisations	92,6	97,3	102,7	103,4	163,2
	3 915,3	5 259,3	6 896,0	7 981,4	10 125,5

(en millions de francs)

passif	1978	1979	1980	1981	1982
Banques, organismes et établissements financiers :					
— Comptes ordinaires	152,2	158,9	150,3	19,9	4,1
— Emprunts et comptes à terme	154,5	150,0	300,0	150,0	137,5
Valeurs données en pension ou vendues ferme	3 028,7	4 305,3	5 752,2	6 529,9	8 552,6
Comptes créditeurs de la clientèle :					
— Divers comptes ordinaires	9,9	11,3	10,5	14,6	25,7
Bons de caisse	—	—	9,6	33,2	35,9
Comptes de régularisation, provisions et divers	97,9	139,8	156,3	373,0	453,7
Obligations	—	—	—	300,0	300,0
Écart de réévaluation : réserve réglementée	135,4	135,4	135,4	73,8	73,8
Réserves	160,7	138,7	155,8	179,0	209,8
Capital	138,2	184,3	184,3	251,9	251,9
Report à nouveau	p.m.	p.m.	0,1	p.m.	p.m.
Bénéfice net de l'exercice	37,8	35,6	41,5	56,1	80,5
	3 915,3	5 259,3	6 896,0	7 981,4	10 125,5
hors bilan :					
Engagements par caution et aval	806,9	1 523,6	1 404,5	1 107,3	789,3

Portefeuille-titres au 31 décembre 1982

	Nombre de titres détenus	% du capital	Valeur d'inventaire en francs
1. Participations françaises			
Cofica	1 728 211	99,75	245 329 519,60
Cofidis	150 000	15,00	15 000 000,00
S.A. d'HLM APEC Habitation	40	4,00	120 000,00
Cardif	1 450	1,00	133 100,00
Cetebail	2 000	20,00	200 000,00
Société d'Informatique et de Système	3 147	10,49	324 957,34
Groupement Auxiliaire de Moyens du Groupe de la Compagnie Bancaire	4 537	22,69	453 700,00
2. Participations étrangères			
Family Consumer Crédit	120 000	20,00	1 115 320,00
Autres valeurs étrangères	—	—	25 495,00
3. Divers			
Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 francs	—	—	369 771,00
Valeur d'inventaire au 31 décembre 1982			263 171 862,94
Sociétés immobilières (inscrites au poste « immobilisations » du bilan)			
S.A. Foncière de la Compagnie Bancaire	340 276	11,94	74 048 752,00
Société Logibail	50 000	(1) 26,60	5 000 000,00
Segerim & Compagnie	120 000	(1) 26,67	12 000 000,00
Diverses S.C.I. et S.A.I.	—	—	764 697,26
			91 813 449,26

(1) Ces pourcentages ont été ramenés à 20 % par suite d'une augmentation de capital intervenue en janvier 1983

Renseignements concernant les filiales et les participations (articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

(en milliers de francs)

(en milliers de francs)	Capital	Réserves	% du capital détenu	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice
1. Participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital du Cetelem									
a) Filiales :									
Cofica									
5, avenue Kléber, 75116 Paris	86 625	193 694	99,75	245 330	—	—	1 334 596	59 101	8 639
b) Participations :									
Foncière de la Compagnie Bancaire									
5, avenue Kléber, 75116 Paris	285 057	356 427	11,94	(2) 74 049	5 970	—	99 890	26 980	—
Cofidis									
64, rue du Rocher, 75008 Paris	100 000	—	15,00	15 000	—	—	4 638	1 205	—
Logibail									
5, avenue Kléber, 75116 Paris	18 800	—	(1) 26,60	(2) 5 000	37 000	—	—	—	—
Segerim & Cie									
5, avenue Kléber, 75116 Paris	45 000	—	(1) 26,67	(2) 12 000	—	—	—	—	—
2. Participations dont la valeur d'inventaire est inférieure à 1 % du capital du Cetelem									
a) Filiales françaises									
b) Filiales étrangères									
c) Participations françaises									
d) Participations étrangères									

(1) Ces pourcentages ont été ramenés à 20 % par suite d'une augmentation de capital intervenue en janvier 1983.

(2) Ce montant est inscrit dans le poste « immobilisations »

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices (articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

	1978	1979	1980	1981	1982
Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social en francs	138 209 000	184 278 600	184 278 600	251 928 900	251 928 900
b) Nombre d'actions émises	1 382 090	1 842 786	1 842 786	2 519 289	2 519 289
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
2. Résultat global des opérations effectives (en milliers de francs)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	640 055	846 838	1 165 431	1 541 791	1 992 526
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	97 074	129 114	173 532	228 140	274 172
c) Impôt sur les Bénéfices	42 708	59 698	61 778	79 164	96 596
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions (1)	37 818	35 637	41 535	56 081	80 465
e) Montant des bénéfices distribués	13 821	18 428	18 428	25 193	17 232
3. Résultat des opérations, réduit à une seule action ajustée (2) (en francs)					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions (3)	21,95	28,03	45,12	59,13	70,49
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions (3)	15,27	14,39	16,77	22,26	31,94
c) Dividende versé à chaque action	5,58	7,44	7,44	10,00	6,84
4. Personnel					
a) Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice	1 110	1 164	1 180	1 164	1 209
b) Montant de la masse salariale (en milliers de francs)	78 931	93 389	108 581	125 390	146 703
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.) (en milliers de francs)	44 028	62 023	68 037	81 979	94 385
(1) Le bénéfice est établi après dotation à la provision pour éventualités diverses (milliers de francs)	10 000	20 000	20 000	20 000	20 000
2) Opérations financières réalisées par la Société et coefficients d'ajustement : • en 1979 : augmentation du capital de 138 209 000 francs à 184 278 600 francs par incorporation de la prime d'apport de 46 069 600 francs. Tous les titres ont été émis ou créés - jouissance 1 ^{er} janvier 1979 • en 1981 : augmentation du capital de 184 278 600 francs à 245 704 800 francs par incorporation de la réserve de réévaluation de 61 426 200 francs. augmentation du capital de 245 704 800 francs à 251 928 900 francs effectuée en application de la loi du 24/10/80 sur la distribution d'actions aux salariés. Tous les titres ont été émis ou créés - jouissance 1 ^{er} janvier 1981. Coefficients d'ajustement : 0,5581 en 1977 et 1978 0,7440 en 1979 et 1980 1,00 en 1981 et en 1982.					
(3) Compte non tenu des résultats consolidés de sa filiale Cofica.					

Comptes de résultats de Cofica au 31 décembre

(en milliers de francs)

débit	1981	1982
Charges d'exploitation bancaire	631 988	799 013
— Charges sur opérations de trésorerie et opération interbancaires	626 124	792 988
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers	1 379	1 593
• Emprunts contre effets publics ou privés	600 700	762 882
• Commissions	24 045	28 513
— Autres charges d'exploitation bancaire	5 864	6 025
Charges de personnel	122 537	138 618
Impôts et taxes	14 915	16 937
Charges générales d'exploitation	171 456	209 102
— Autres travaux, fournitures et services extérieurs	142 044	173 524
— Autres charges générales d'exploitation	29 412	35 578
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	824	722
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	30 686	42 161
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs	2 957	4 029
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	15 751	7 301
— Provision pour investissement	1 442	2 696
— Provision pour participation des salariés	4 309	4 605
— Provision pour éventualités diverses	10 000	—
Participation des salariés	2 736	4 995
Intéressement des salariés	1 077	2 102
Impôt sur les sociétés	53 954	58 947
Contribution exceptionnelle	—	2 019
Bénéfice de l'exercice	38 902	59 101
	1 087 783	1 345 047

crédit	1981	1982
Produits d'exploitation bancaire	1 054 023	1 308 275
— Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	21 965	58 113
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers	596	631
• Prêts contre effets publics ou privés	21 369	57 482
— Produits des opérations avec la clientèle	1 030 167	1 247 421
• Crédits à la clientèle	1 015 585	1 209 342
• Comptes débiteurs de la clientèle	10 530	35 340
• Commissions	4 052	2 739
— Produits des opérations diverses	1 891	741
— Produits du portefeuille-titres	—	2 000
• Titres de participation et filiales	—	2 000
Produits accessoires	25 920	28 951
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs	3 286	1 984
Reprise de provisions hors exploitation	4 554	5 837
— Sur participation des salariés	2 642	4 309
— Pour investissement	1 912	1 528
	1 087 783	1 345 047

Bilans de Cofica au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	1981	1982
Caisse - Instituts d'émission - Comptes Courants Postaux	3 534	2 989
Banques - organismes et établissements financiers	34 220	35 647
— Comptes ordinaires	34 220	35 647
Bons du Trésor - Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	157 500	645 900
Crédits à la clientèle	4 670 403	5 419 606
— Créances commerciales (1)	193 073	235 952
— Autres crédits à court terme	1 293 507	1 246 385
— Crédits à moyen terme	3 183 823	3 937 269
Comptes débiteurs de la clientèle (2)	52 701	62 658
Chèques et effets à l'encaissement	560	3 346
Comptes de régularisation et divers	100 381	108 755
Titre de participation et de filiales	29 746	29 667
Immobilisations	72 196	74 632
	5 121 241	6 383 200

passif	1981	1982
Banques - Organismes et établissements financiers	18 941	9 512
— Comptes ordinaires	18 941	9 512
Valeurs données en pension ou vendues ferme	4 627 625	5 869 225
Comptes créditeurs de la clientèle	32 787	20 038
— Divers comptes ordinaires	32 787	20 038
Comptes de régularisation, provision et divers	161 525	162 286
Écart de réévaluation - réserve réglementée	5 681	5 681
Réserves	188 013	229 741
— Réserve légale	8 663	8 663
— Réserves diverses	156 466	198 194
— Prime d'apport	2 308	2 308
— Réserve spéciale sur plus-values à long terme	5 976	5 976
— Réserve provenant de plus-values exonérées	14 600	14 600
Capital	86 625	86 625
Report à nouveau	44	92
	5 121 241	6 383 200

Hors bilan	1981	1982
Engagements par caution et aval	296 595	326 075

(1) Déduction faite de la provision pour réescompte, qui figurait antérieurement au passif.

(2) Déduction faite des provisions pour créances douteuses, qui figuraient antérieurement au passif.

Comptes de résultats financiers de Cofibail

au 31 décembre

(en milliers de francs)

débit	1981	1982	crédit	1981	1982
Frais généraux	45 735	49 484	Produits bruts	161 167	193 824
— Frais de personnel	2 112	2 433	Produits divers	913	1 237
— Impôts et taxes	517	810	Reprise de la provision pour participation	384	777
— Autres frais généraux	43 106	46 241	Profits sur exercices antérieurs	153	568
Frais financiers	96 216	113 265			
Dotation aux amortissements	75	80			
Dotation aux provisions	4 665	4 145			
Pertes exceptionnelles	406	556			
Participation des salariés	545	702			
Provision pour investissement	287	379			
Provision pour intéressement	194	286			
Provision pour participation	777	626			
Impôt sur les sociétés	6 975	13 289			
Dotation à la provision pour éventualités diverses	—	—			
Bénéfice net de l'exercice	6 742	13 594			
	162 617	196 406		162 617	196 406

Bilans financiers de Cofibail

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	1981	1982	passif	1981	1982
Encours financiers	712 950	794 178	Fonds propres financiers	44 701	58 228
Immobilisations	295	248	Provisions	6 115	2 663
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	41 236	37 058	Emprunts obligataires	14 000	14 000
			Crédits à moyen terme	183 334	342 000
			Avances	201 000	168 000
			Dettes à court terme	305 331	246 593
	754 481	831 484		754 481	831 484

Comptes de résultats financiers de Cetebail

au 31 décembre

(en milliers de francs)

débit	1981	1982	crédit	1981	1982
Frais généraux	2 767	2 779	Produits bruts	10 286	10 325
Frais financiers	5 466	5 798	Produits divers	110	126
Dotation aux amortissements	373	368	Reprise de la provision pour participation	27	71
Dotation aux provisions	254	312			
Pertes sur exercices antérieurs	25	40			
Participation et intéressement	37	126			
Provision pour investissement	10	40			
Provision pour participation	71	115			
Impôt sur les sociétés	732	510			
Bénéfice net de l'exercice	688	434			
	10 423	10 522		10 423	10 522

Bilans financiers de Cetebail

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	1981	1982	passif	1981	1982
Encours financiers	42 009	35 306	Fonds propres financiers	2 439	2 913
Immobilisations	945	632	Provisions	71	115
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	2 093	3 018	Crédits à moyen terme	5 000	—
			Avances	34 000	33 000
			Dettes à court terme	3 537	2 928
	45 047	38 956		45 047	38 956

commentaires sur les comptes consolidés

Les comptes consolidés de Cetelem sont établis selon les mêmes méthodes que celles retenues par la Compagnie Bancaire pour l'établissement de ses propres comptes consolidés. Ils ont été cette année établis sur une période de cinq ans.

Pour l'exercice 1978, les sociétés consolidées sont le Cetelem, Cofica (filiale du Cetelem à 99,7 % a 31 décembre 1981) et Cofibail (filiale à 100 % de Cofica) ; pour les exercices suivants s'est ajoutée Cetebail détenue à 20 % par le Cetelem et 80 % par Cofica et dont 1979 a été le premier exercice d'activité. Ces sociétés font l'objet d'une consolidation intégrale.

1 - Le compte de résultats consolidés

Pour le Cetelem et Cofica, les produits bruts correspondent principalement aux agios dus par la clientèle au cours de l'exercice.

Pour Cofibail et Cetebail, les produits bruts de l'exercice sont égaux à la différence entre les loyers échus et les amortissements « financiers », ces derniers correspondant pour chaque opération de location assortie de promesse de vente, à un rendement constant des capitaux engagés.

Le solde des pertes et profits divers regroupe pour l'essentiel les pertes et profits sur exercices antérieurs et la variation nette au cours de l'exercice des provisions pour participation des salariés.

Les revenus du portefeuille-titres s'entendent à l'exclusion des dividendes internes à l'ensemble des sociétés consolidées.

La participation et l'intéressement des salariés représentent les sommes attribuées au personnel au titre des différents accords conclus dans le Groupe de la Compagnie Bancaire.

L'impôt sur les résultats d'exploitation donne lieu à différentes corrections découlant des principes de consolidation retenus et dont les principales sont :

a) pour Cofibail et Cetebail, le calcul d'un impôt assis sur leurs résultats financiers ;

b) la constitution d'une provision pour impôt au titre des dividendes internes à l'ensemble des sociétés que celles-ci sont appelées à recevoir.

Le résultat net d'exploitation ainsi obtenu s'entend enfin avant que soient dotées — ou reprises — les provisions pour éventualités diverses et pour investissement : ces provisions, affectées à la couverture de risques non spécifiques, présentent en effet le caractère de réserves.

2 - Le bilan consolidé (après répartition)

Les concours à la clientèle figurant à l'actif sont enregistrés en capital. En ce qui concerne Cofibail et Cetebail, ils sont appréciés au travers de l'encours financier déterminé après calcul des amortissements financiers. En outre, ils incluent les encours impayés, nets de provisions pour créances douteuses constituées.

Les fonds propres tiennent compte des modifications résultant de l'application des principes de consolidation mentionnés ci-dessus ; ils intègrent en particulier les provisions à caractère de réserves.

Comptes de résultats consolidés du Cetelem

(en milliers de francs)

	1978	1979	1980	1981	1982
1. Recettes Brutes	1 291 087	1 564 788	2 135 778	2 765 751	3 472 562
• Cetelem	642 701	826 798	1 171 157	1 536 163	1 996 692
• Cofica	519 483	585 138	811 468	1 055 590	1 269 776
• Cofibail	124 641	149 614	141 922	162 080	195 061
• Cetebail	—	3 004	7 358	10 368	10 412
• Solde des pertes et profits divers	4 040	188	3 790	1 437	478
• Revenus du portefeuille-titres	222	46	83	113	143
2. Intérêts et agios débiteurs	642 855	778 861	1 196 150	1 623 796	2 107 841
PRODUITS BRUTS D'EXPLOITATION	648 232	785 927	939 628	1 141 955	1 364 721
3. Charges d'exploitation	464 735	575 656	740 410	865 096	1 024 991
• Frais généraux :					
- Frais de personnel	195 018	235 861	273 857	324 574	371 066
- Charges fiscales d'exploitation	18 748	19 577	28 565	34 932	39 806
- Autres frais généraux	229 919	283 148	358 848	390 689	478 307
• Dotation aux amortissements	1 772	2 578	3 300	14 678	4 650
• Dotation aux provisions pour risques	10 770	19 917	64 537	88 162	111 878
• Participation et intéressement des salariés	8 508	14 575	11 303	12 061	19 284
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	183 497	210 271	199 218	276 859	339 730
Impôt sur les résultats d'exploitation et contribution exceptionnelle	91 381	102 783	96 406	138 774	172 538
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	92 116	107 488	102 812	138 085	167 192
Part des tiers associés au capital des filiales	8 293	159	109	151	183
RESULTAT NET D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ DU CETELEM	83 823	107 329	102 703	137 934	167 009
En francs par action ajustée	(1) 33,85	43,33	41,47	54,75	66,29
RESULTATS HORS EXPLOITATION NETS	- 2 456	- 1 365	- 528	- 2 056	+ 1 117
• Part des tiers	- 27	- 4	- 3	- 4	—
• Part du Cetelem	- 2 429	- 1 361	- 525	- 2 052	+ 1 117

(1) Coefficients d'ajustement : 0,5681 pour 1978 ; 0,7440 pour 1979 et 1980 ; 1,00 pour 1981 et 1982.

Bilans consolidés du Cetelem au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	1978	1979	1980	1981	1982
Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, C.C.P., Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	79 564	68 044	672 083	66 567	78 058
- comptes à vue	—	30	550 000	510 000	647 600
- comptes à échéance	—	—	—	—	—
Concours à la clientèle	6 696 556	8 859 287	11 041 450	12 610 374	15 312 493
Comptes de régularisation et débiteurs divers	166 970	186 205	250 148	268 479	313 930
Titres de participation	6 438	5 026	6 187	3 819	18 797
Immobilisations	149 276	158 189	168 473	168 542	230 898
	7 098 804	9 276 781	12 138 341	13 627 781	16 601 776

passif	1978	1979	1980	1981	1982
Institut d'émission, Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	6 405 454	8 484 116	11 129 218	11 887 640	14 666 356
- comptes à vue	476 292	260 652	238 215	273 414	264 617
- comptes et emprunts à échéance	5 929 162	8 223 464	10 891 003	11 614 226	14 401 739
Compte d'entreprises, de particuliers et divers	33 774	28 050	163 186	215 576	216 655
- comptes à vue	33 774	28 050	38 624	47 417	45 710
- comptes et emprunts à échéance	—	—	124 562	168 159	170 945
Comptes de régularisation et créditeurs divers	135 425	174 597	172 140	434 111	477 285
Emprunts obligataires	14 000	14 000	14 000	314 000	314 000
Fonds propres	510 151	576 018	659 797	776 454	927 480
- part des tiers	14 884	972	947	962	1 079
- part du Cetelem	495 267	575 046	658 850	775 492	926 401
	7 098 804	9 276 781	12 138 341	13 627 781	16 601 776
Hors bilan :					
Engagements par caution et aval	928 948	1 541 111	1 353 070	1 043 287	742 949

Evolution des caractéristiques d'exploitation de Cetelem Cetebail - Cofica - Cofibail

Montants en millions de francs	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1982/1981	Moyenne annuelle 1982/1973
L'activité												
Production en montant	3813	3768	4804	6229	6953	7890	10360	10115	10002	12750	+ 27 %	+ 14 %
Production en nombre (milliers de dossiers)	1023	968	983	1051	1008	1015	1119	950	811	994	+ 23 %	—
Montant moyen du dossier produit (francs)	3300	3400	4300	5300	6200	7000	8300	9500	10800	11300	+ 5 %	+ 15 %
Encours géré en montant, fin d'année	3882	3818	4483	5807	6679	7929	10740	12586	13562	15970	+ 18 %	+ 17 %
En cours gérés en montant, moyenne annuelle	3615	3850	3937	5278	6261	7146	9437	11634	13001	14648	+ 13 %	+ 17 %
Encours géré en nombre, moyenne annuelle (milliers de dossiers)	1509	1642	1587	1657	1768	1791	1904	1984	1958	2063	+ 5 %	+ 4 %
Encours moyen du dossier, moyenne annuelle (francs)	2400	2340	2480	3180	3540	3990	4950	5860	6640	7100	+ 7 %	+ 13 %
Les moyens												
Effectifs au 31 décembre	1698	1741	1779	1797	1811	1868	1920	1919	1910	1992	+ 4 %	+ 2 %
Effectifs moyens	1660	1741	1757	1795	1802	1841	1902	1926	1911	1955	+ 2 %	+ 2 %
Nombre d'implantations au 31 décembre	97	99	104	117	127	137	150	155	163	180	+ 3 %	+ 6 %
Fonds propres consolidés au 31 décembre après répartition	273	269	323	369	424	495	575	659	776	926	+ 19 %	+ 15 %
Les résultats												
Résultat net d'exploitation consolidé	17,8	4,4	42,5	52,8	66,3	83,8	107,3	102,7	137,9	167,0	+ 21 %	+ 28 %
Résultat par action ajustée (francs) (1)	7,2	1,8	17,2	21,3	26,8	33,8	43,3	41,5	54,7	66,3	+ 21 %	+ 28 %
Dividende par action ajustée (francs) (1)	3,3	3,3	3,3	4,5	4,5	5,6	7,4	7,4	10,0	6,8	—	+ 8 %
Fonds propres consolidés par action ajustée (francs) (1)	110,2	108,6	130,3	148,9	171,2	199,9	232,2	266,1	308,0	367,6	+ 19 %	+ 14 %
Rentabilité nette des fonds propres consolidés en % : résultat net d'exploitation consolidé	6,7	1,6	15,8	16,4	18,0	19,8	21,7	17,9	20,9	21,5	+ 3 %	+ 14 %
Fonds propres début exercice												

implantations

Cetelem région parisienne province

Paris-Haussmann - 3, rue du Havre - Paris 8°
Paris-Magenta - 100, boulevard Magenta - Paris 10°
Paris-Philippe-Auguste - 119, av. Ph.-Auguste - Paris 11°
Paris-Italie - 7, rue Fernand-Widal - Paris 13°
Paris-Montparnasse - 11, rue Bourdelle - Paris 15°
Paris-Kléber - 29, avenue Kléber - Paris 16°
Paris-Grand-Champs - 15/23, rue des Grands-Champs - Paris 20°
Paris-Nation - 7/9, rue des Grands-Champs - Paris 20°

Bourg la Reine - 3 à 7, rue de Bièvre
Cachan - 165, avenue Aristide-Briand
Chelles - 42/44, avenue du Maréchal-Foch
Créteil - Centre Commercial Régional
Drancy - 1 à 16, avenue Henri-Barbusse
Evry - place des Terrasses de l'Agora
Kremlin-Bicêtre - 112, avenue de Fontainebleau
Levallois-Perret - Centre Gustave-Eiffel, 25, rue d'Alsace
Melun - 16, boulevard Chamblain
Montreuil - Centre Commercial, 93, niveau: haut
Nanterre - 24/28, rue de Stalingrad
Nanterre - 47 bis, rue de Stalingrad
Nogent-sur-Marne - 64, grande rue Charles de Gaulle
Pontoise - 24, rue de l'Hôtel Dieu
Rungis - Belle Epine - Centre Commercial
Saint-Denis - 5, rue des Chaumettes
Saint-Denis - 62/64, rue Danielle-Casanova
Saint-Ouen-l'Aumône - Centre Commercial - Av. du G1-de-Gaulle
Sarcelles - 32/34, avenue du 8 mai 1945
Trappes - 10, rue Jean-Jaurès
Versailles - 2, rue Jean-Houdon
Villomble - 4/6, Grande rue

Angers - 1, quai Felix-Faure
Angoulême - 24/26, boulevard de Bury
Annecy - le Concorde - 2, avenue Zanaroli
Arras - 16, Square Saint-Jean
Arras - 17, rue Méaulens
Avignon - 59, avenue Monclar
Bordeaux - 33 à 41, cours d'Albret
Bordeaux - 9, boulevard Wilson
Bordeaux - La Croix du Mail, cours d'Albret
Bourges - 2, place Juranville
Brest - 50, rue du Château
Brest - 27, rue de Lyon
Bron - 191, avenue Saint Exupéry
Caen - 43 à 49, rue de la Figacière
Caen - 5, rue Roger-Bastion
Clermont-Ferrand - 2, avenue Julien
Clermont-Ferrand - 43, avenue de la Margeride
Compiègne - 4, rue de l'Écu
Dijon - 6, place Saint-Bénigne
Dijon - Centre Dauphine
Dijon - 19, rue du Château
Grenoble - 2, avenue Félix-Viallet
Grenoble - 2, place Pasteur
La Rochelle - Zone C¹ de Beaulieu Est
Pulboreau
Le Havre - 17, rue Bernardin-de-Saint-Pierre
Le Mans - 49, avenue du Général-de-Gaulle
Le Mans - 4, allée du Bourg d'Anguy
Le Mans - rue Pasteur
Lille - 6, avenue Foch
Lille - 92 bis, rue des Stations
Lille - 2, rue du Cirque
Limoges - 2, rue Fitz-James
Lorient - 58, cours de Chazelles
Lyon - 20, rue Childebert - Lyon 1^{er}
Lyon - 82, avenue du M¹ de Saxe - Lyon 3^e
Marseille - 19, rue Borde - Marseille 8^e
Marseille-Cabries - Expobat, plan de Campagne Cabries
Marseille-Cantini - 25, avenue Jules-Cantini - Marseille 6^e
Marseille-Granoux - 23, rue Granoux - Marseille 4^e

Marseille - 314, avenue du Prado - Marseille 8^e
Marseille - 12, rue de la République - Marseille 1^{er}
Metz - 8, rue Pasteur
Metz - 8, avenue Foch
Montpellier - 9, boulevard Sarraill
Montpellier - 14, bd. du jeu de Paume
Nancy - 82, rue Saint-Georges
Nancy - 34, rue Stanislas
Nantes - 4, allée de Turenne
Nantes - 10, rue Voltaire
Nice - 16, rue Trachel
Nice - 49, boulevard Victor-Hugo
Orléans-Jeanne-d'Arc - 13, rue Jeanne d'Arc
Orléans-Grenier à Sel - 13/15, rue du Grenier-à-Sel
Orléans - 37, avenue de Paris
Pau - 8/10, rue du Maréchal-Joffre
Perpignan - 83, rue du M¹ Foch
Reims - 2, rue Carnot
Reims - 8, rue de l'Écrevisse
Reims - 18, rue Simon
Reims - 3, rue du Marc
Rennes - 23, quai Chateaubriand
Rennes - 16, rue de Piélo
Rouen - 4/12, boulevard des Belges
Rouen - 57, rue Orbe
Saint-Etienne - 1, boulevard des États-Unis
Saint-Etienne - 1, place Jean-Jaurès
Saint-Etienne du Rouvray - 74/76, rue Paul Bert
Saint-Herblain - La Harlière - rue de la Mayenne
Strasbourg - 3, rue du 23 Novembre
Strasbourg - 11, rue de la 1^{re} Armée
Tassin-la-demi-lune - 3, avenue du Général-Brosset
Toulon - 1, avenue Vauban
Toulon - 427, avenue Franklin Roosevelt
Toulouse - 6, place Wilson
Toulouse - 19, rue Bayard
Tours - 8, rue du Docteur-Fleming Centre d'affaires Champs-Girault
Valenciennes - 2, avenue des Dentellières
Valenciennes - 9/11, rue des Glatignies
Villeurbanne - 89, cours Emile-Zola
Villeurbanne - 2, cours de la République

Cofica région parisienne province

Paris-Brune - 5, place de la Porte-de-Châtillon - Paris 14°
Paris-Chapelle - 47, rue de la Chapelle - Paris 18°
Paris-Malesherbes - 185, boulevard Malesherbes - Paris 17°
Paris-St. Marcel - 68, boulevard St. Marcel - Paris 13°
Paris-Nation - 45/47, cours de Vincennes - Paris 20°
Aulnay-Sous-Bois - 2, rue de Pontoise
Chelles - 15 bis, avenue du Maréchal-Foch
Courbevoie - 39, boulevard de la Paix
Evry - France-Evry - boulevard de France
Melun - 29, rue Saint-Ambroise
Pontoise - 24, rue de l'Hôtel-Dieu
Saint-Germain-en-Laye - 122, avenue du Pdt. Roosevelt
Saint-Maur - 2, rue de la Varenne
Versailles - 15, rue du Général Leclerc
Vitry-Châtillon - 85, route Nationale

Angers - 39, boulevard du Roi-René
Angoulême - 266, rue de Périgueux
Annecy - 8, rue Sommeiller
Arras - 1, square Saint-Jean
Avignon - 59, avenue Monclar
Besançon - 7, avenue Elisée-Cusenier
Bordeaux - 3, rue Joseph-de-Carayon-Latour
Bordeaux - rue Claude-Bonnier
Bourges - résidence des Platanes, place Juranville
Bron - 34, avenue Franklin-Roosevelt
Caen - 4, place du 36^e R.I.
Calais - 140, boulevard Gambetta
Cambrai - 4, rue du Général de Gaulle
Carcassonne - 76, allée d'Éna
Castres - 13, boulevard des Docteurs-Aribat
Chartres - 11, place de la Poissonnerie
Clermont-Ferrand - 68, rue Blatin
Creil - 42, rue du Maréchal-de Lattre-de-Tassigny
Dijon - 21, boulevard de Broches
Evreux - 51, avenue Franklin-Roosevelt
Grenoble - 30, cours de la Libération
Laon - 3 bis, avenue Aristide-Briand
La Rochelle - 31, quai Maubec
Le Havre - 8 bis, rue Madame-La-Fayette
Le Mans - 1, rue de la Galère

Lens - 38, avenue Alfred Maes
Lille - 205/207, rue Nationale
Limoges - 2, rue Fitz-James
Lyon - 50, boulevard des Belges
Marseille-Chartreux - 16 à 32, bd. de la Fédération
Marseille 4^e
Marseille Borde - 11, rue Borde Marseille 8^e
Marseille-Prado - 452, avenue du Prado - Marseille 8^e
Metz - 15, route de Woippy
Montpellier - 34, boulevard Pedro-de-Luna
Mulhouse - 35/37, avenue Aristide-Briand
Nancy - 12, boulevard Louis-Barthou - 54 - Vandœuvre
Nantes - 66, boulevard Jean XXIII
Nice - 7, rue Guiglia
Nîmes - 1045, avenue du Maréchal-Juin
Orléans - 8 bis, rue des Minimes
Pau - 9, avenue de la Résistance
Quimper - 36, rue Amiral-Ronarc'h
Reims - 2, place de l'Hôtel-de-Ville
Rennes - 9, avenue de Mail
Roubaix - 14, rue Pierre-Motte
Rouen - 4/12, boulevard des Belges
Rouen-Saint-Sever - 39/41, rue Malherbe
Saint-Brieuc - 11, boulevard Georges-Clémenceau
Saint-Etienne - 11 D, cours Fauriel
Strasbourg - 23, boulevard Jacques-Preiss
Toulouse - 6/8, avenue de Fronton
Tours - 5, rue Néricault-Destouches
Troyes - 30 D, boulevard Victor-Hugo
Valence - 247, avenue Victor-Hugo
Valenciennes - 2, avenue des Dentellières

cetelem du Groupe de la Compagnie Bancaire

allocution
du
président

Cetelem

21 avril 1983

Mesdames, Messieurs,

L'évolution de l'économie de notre pays a été, en 1982, différente de celle de ses principaux partenaires.

Les politiques menées chez ces derniers ont en effet réduit l'activité, mais elles ont également ralenti sensiblement la dérive des prix.

En France, la consommation a enregistré une forte poussée pendant le premier semestre sous l'effet de la politique de relance mise en œuvre en 1981, mais ni la demande étrangère ni l'investissement ne l'ont ensuite relayée pour susciter une reprise générale de notre économie.

Les écarts se sont aggravés, en matière de hausse des prix et de déficit commercial, avec les autres grands pays industrialisés, contraignant ainsi le gouvernement français, en juin, à dévaluer le franc et à bloquer les prix et les salaires.

Les effets de ces décisions n'ont pas permis, depuis lors, d'infléchir suffisamment la tendance. Aussi s'est-il avéré nécessaire, en mars 1983, de rajuster la parité de la devise nationale, le gouvernement prenant parallèlement de nouvelles mesures en matière fiscale et de contrôle des changes.

Votre société a poursuivi, en 1982, selon sa politique constante depuis sa création il y a 30 ans, l'amélioration de la qualité des services rendus à ses partenaires de la distribution et des produits mis à la disposition de sa clientèle particulière.

C'est dans cet esprit que nous avons entrepris de renforcer la cohésion et la clarté de la communication du Cetelem : nous voulons mieux expliquer en quoi consiste notre métier et la façon dont nous l'exerçons, informer plus largement nos apporteurs d'affaires, nos clients et en général tous les consommateurs sur ce que nous leur proposons.

La puissance de traitement de notre centre informatique a été accrue, le nombre de terminaux installés dans nos agences et notre siège a été augmenté : notre système de télétraitement est ainsi devenu plus performant.

Enfin, une direction des Affaires Sociales a été créée au sein du Secrétariat Général de votre société, avec pour mission l'élaboration et le suivi d'une politique active de personnel, notamment en ce qui concerne l'évolution des carrières, la promotion et la formation, ainsi que l'application des nouvelles lois sociales.

Comme vous avez pu le constater à la lecture du rapport de votre Conseil, la consommation des ménages est restée soutenue en 1982, malgré un contexte économique général qui s'avèrait peu satisfaisant.

La demande sur nos marchés a été forte et votre société et ses filiales, abordant l'année avec des disponibilités au regard de l'encadrement du crédit, ont pu tirer parti du dynamisme que vous leur connaissez pour augmenter de façon significative le montant des financements consentis ; elles ont ainsi redonné un nouvel essor à leur activité qu'elles avaient dû limiter au cours des deux années précédentes.

La poursuite d'une gestion rigoureuse, notamment en matière financière, et la maîtrise du recouvrement des créances impayées ont permis au Cetelem et à ses filiales de dégager des bénéfices qui, consolidés, s'établissent à 167 millions de francs, en progression de 21 % sur ceux de 1981.

Le cours actuel du titre Cetelem représente moins de quatre fois le bénéfice consolidé, et 70 % environ des fonds propres consolidés ramenés à une action : la valeur boursière de votre société, bien que s'étant sensiblement appréciée en 1982, reste néanmoins très modérée.

Les Pouvoirs Publics ont affirmé, pour 1983, une volonté de réduire la consommation des ménages afin de diminuer le déficit de notre balance commerciale.

Des premières mesures avaient déjà été prises à cet effet, fin 1982 : renforcement de l'encadrement du crédit, taxe sur les magnétoscopes et procédures de dédouanement complexes pour ces matériels...

L'accroissement de la fiscalité décidé en mars 1983 y concourra également.

Je ne saurais assez attirer l'attention de nos autorités de tutelle sur les conséquences que des dispositions trop rigoureuses auraient pour les entreprises de la distribution : rares sont celles dont la taille et les moyens financiers leur permettraient de faire face à une rechute brutale de leur activité.

Dans certains secteurs, les fabricants de matériel, après ceux du meuble, pourraient s'en trouver eux-mêmes affectés. Je citerai, à titre d'exemple, celui de l'automobile. Les constructeurs français ont en effet un besoin vital que le redressement du marché intérieur amorcé en 1982 se confirme en 1983.

Votre société et ses filiales ont pris toutes les dispositions pour rester à même, en 1983, de satisfaire les demandes de financement de biens d'équipement des ménages qui leur seront soumises.

Les trois premiers mois de cette année sont caractérisés par une consommation ralentie.

Néanmoins, le montant des concours nouveaux octroyés par les sociétés du Groupe du Cetelem, en ce début de 1983, s'établit en progression par rapport à celui de l'année précédente, pour la même période.

Les résultats de l'exercice en cours devraient être satisfaisants : ils traduiront, en effet, en majeure partie, les conséquences de l'activité et de la gestion de 1981, 1982 et des mois déjà écoulés de 1983.

Pour terminer, je dirai simplement que les sociétés du Groupe du Cetelem me paraissent bien armées, à tous égards, pour affronter une crise sévère, et pour s'adapter aux changements de leur environnement et de la réglementation.

J'ai souvent dit que l'une des plus grandes forces de votre société et de ses filiales résidait en la qualité de leurs cadres et de leurs collaborateurs, en leur motivation, leur esprit d'équipe et d'initiative.

Je tenais à le souligner à nouveau aujourd'hui en vous faisant part de ma confiance dans l'avenir du Groupe du Cetelem.

Gérard de Chaunac-Lanzac